

Françoise DOUAY et Jean-Paul SERMAIN

Pierre « Emile » Fontanier,

la rhétorique et les figures

de la Révolution à la Restauration

à paraître aux Presses de l'Université laval, Québec

à l'automne 2006

Chapitre 2

Dumarsais, Beauzée, Fontanier,

de la Grammaire Générale aux questions du baccalauréat.

Françoise Douay

En 1967, avec pour nom d'auteur Dumarsais-Fontanier et pour titre *Les Tropes, publiées avec une introduction de M. Gérard Genette*, paraissaient aux Slatkine Reprints deux petits volumes in-12 reproduisant en fac-simile une édition Belin-Le Prieur de 1818, *Les Tropes de Dumarsais avec un commentaire raisonné, destiné à rendre plus utile que jamais pour l'étude de la grammaire, de la littérature, et de la philosophie, cet excellent ouvrage classique, encore unique en son genre ; par M. Fontanier, Ancien Professeur de Belles-Lettres et de Philosophie dans les Collèges royaux*. Dumarsais –comme l'appelaient ses amis d'Alembert et Voltaire- ou César Chesneau du Marsais était alors connu comme grammairien-philosophe et collaborateur de l'Encyclopédie, et, à la lettre D ou M, figurait à ce titre dans nos dictionnaires de noms propres ; mais le nom de Pierre Fontanier en 1967 était aussi introuvable qu'inconnu. Or dans sa brève introduction, Gérard Genette les présentait comme très proches, Fontanier reprenant à un siècle de distance l'intuition essentielle de Dumarsais –« le

premier à avoir nettement défini la figure par une intention stylistique »¹- et, grâce à une classification plus rigoureuse et au rejet résolu de la catachrèse, accomplissant pleinement le programme entrepris par son devancier.

En 1968, à nouveau avec une *Introduction par Gérard Genette*, paraissait en livre de poche chez Flammarion, dans la collection Science de l'Homme, un recueil factice intitulé *Les Figures du discours* rassemblant deux ouvrages rédigés par Pierre Fontanier : son *Manuel classique pour l'étude des tropes ou Eléments de la science du sens des mots* de 1821 et son *Traité des figures du discours autres que les tropes* de 1827. Or cette fois, Dumarsais et Fontanier étaient par Gérard Genette opposés l'un à l'autre. Auteur du traité *Des Tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, Dumarsais devenait –à juste titre- un « grammairien-sémanticien »², attaché, « dans son indifférence à la dimension stylistique »³, à la polysémie en langue beaucoup plus qu'à l'écart figural. Fontanier restait donc seul en lice comme précurseur des « stylisticiens d'aujourd'hui »⁴, non sans avoir à leur donner quelques leçons de rigueur taxinomique, comme en témoignaient d'une part sa réduction des tropes à trois espèces seulement, *métonymie*, *synecdoque*, *métaphore*, fondées sur trois types de relations, *correspondance*, *connexion*, *ressemblance*, et d'autre part sa division des figures en sept classes -*figures de signification*, *d'expression*, *de diction*, *de construction*, *d'élocution*, *de style et de pensée*- où venaient se ranger les quatre-vingt-deux figures véritables que retenait après discussion ce « Linné de la rhétorique »⁵... dont la biographie, à quelques détails près, demeurait une énigme : « une vie discrète et exemplaire de

¹ Genette, Gérard, « Préface » in Dumarsais-Fontanier, *Les Tropes, publiées avec une introduction de M.Gérard Genette*, Genève, Slatkine Reprints, 1967, 5^e page non paginée.

² Genette, Gérard, « Introduction » in Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.11.

³, Genette, idem, p.15.

⁴ Genette, idem, p.9.

⁵ Genette, idem, p.13.

professeur, vouée apparemment tout entière à l'enseignement par la parole et par l'écrit. Faut-il souhaiter d'en savoir davantage ? »⁶.

En 1970 enfin, dans un article de Gérard Genette intitulé « La rhétorique restreinte » paru au n°16 de la revue *Communications*, apparaissait clairement le dessein général de cette entreprise de republication : le traité *Des Tropes* de Dumarsais « par son existence et son prestige »⁷ et, mieux encore, l'oeuvre de Fontanier « qui se flattait, près d'un siècle plus tard, à la fois d'assumer et de liquider l'héritage de Dumarsais »⁸ étaient avancés comme preuves à l'appui d'une thèse historique générale : « de Corax à nos jours, l'histoire de la rhétorique est celle d'une *restriction généralisée* »⁹, restriction menant de l'ample modèle antique –*inventio, dispositio, elocutio, memoria, actio*– jusqu'à la *figurative* contemporaine, elle-même emblématisée par « le couple figural exemplaire, chiens de faïence irremplaçables de notre propre rhétorique moderne : Métaphore et Métonymie »¹⁰.

Tout en admettant qu'il s'agissait là d'une « vue plus que cavalière »¹¹, Gérard Genette postulait donc une restriction de la rhétorique en droite ligne, jalonnée d'un nom par siècle (16^e Ramus, 17^e Lamy, 18^e Dumarsais, 19^e Fontanier, 20^e Jakobson) de statut indécis (grammaire, rhétorique, poétique ?) ; récusait comme « une question d'accent » et de « choix de références »¹² le contre-exemple avancé par Aron Kibédi-Varga dans *Rhétorique et Littérature*¹³, montrant l'importance de l'argumentation et de la disposition au 17^e siècle ; ignorait enfin que, grâce au *Traité de l'argumentation, La nouvelle rhétorique*

⁶ Genette, idem, p.17.

⁷ Genette, Gérard, « La rhétorique restreinte », revue *Communications* n°16, *Recherches rhétoriques*, Paris, Le Seuil, p.159.

⁸ Genette, idem, p.160.

⁹ Genette, idem, p.158.

¹⁰ Genette, idem, p.161.

¹¹ Genette, idem, p.159.

¹² Genette, idem, p.159, n.3.

¹³ Kibédi-Varga, Aron, *Rhétorique et Littérature*, Paris, Didier, 1970.

de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca¹⁴, une renaissance de l'ample rhétorique aristotélicienne en 1970 était déjà en marche. Fort de ces flous, dénis, oublis, et d'ailleurs moins curieux de réelle histoire de la rhétorique –sans baroques ni *géomètres*, sans missionnaires ni *debaters*- que de pré-histoire de soi, stylistique ou poétique, Gérard Genette avec « La rhétorique restreinte » fournissait un schéma dramatique d'une simplicité si lumineuse qu'il ne pouvait manquer de séduire un large public ; ce qu'il fit en France, et pour longtemps.

Mais des esprits rétifs restèrent dubitatifs.

Non pas au point qu'évoque Gérard Genette, signalant qu'à sa sortie, cette réédition de Fontanier passa aux yeux de certains pour « un grossier pastiche, une mystification à la Borgès »¹⁵. Sans mettre en doute l'existence de Pierre Fontanier ni l'authenticité de ses deux traités de figures, tropes et non-tropes, et tout en sachant gré à Gérard Genette de nous avoir légué LE Fontanier, il est permis d'avoir des doutes sur l'originalité de cet ouvrage ou sa représentativité. Car enfin, si l'oeuvre de Fontanier est à ce point remarquable, pourquoi sa réception fut-elle si médiocre et son auteur si mal connu ? Les deux hypothèses envisageables invitent à penser qu'après tout, il ne s'agit peut-être que d'un compilateur, certes sérieux, soigneux, complet, mais sans aucune originalité, et que seule notre ignorance de la rhétorique scolaire de cette époque aurait porté aux nues ; ou bien qu'il s'agit au contraire de l'oeuvre d'un original, d'un « fou des figures », trop décalée pour être pleinement intégrée dans la rhétorique de son époque, et c'est sa représentativité qui est alors en question. Les hypothèses étant faites pour être vérifiées, validées ou mieux encore, selon le principe de

¹⁴ Voici la notice que lui consacrait la bibliographie de ce n°16 de *Communications* 1970 : « PERELMAN (Ch.) et OLBRECHTS-TYTECA (L.), *La Nouvelle Rhétorique – Traité de l'Argumentation*, Paris, PUF, 1958 (2 vol). [Comme le titre l'indique, il s'agit surtout d'étudier systématiquement, d'un point de vue logique, les techniques discursives visant à obtenir l'adhésion des esprits. Les figures n'intéressent pas directement les auteurs, sinon en tant qu'elles peuvent être des facteurs de persuasion. Cette tentative est donc originale et se situe en marge de la plupart des reprises modernes de la Rhétorique.] Michèle Lacoste »

¹⁵ Genette, idem, p.160, n.3.

Popper¹⁶, invalidées, puis reformulées, seule peut ici nous éclairer une enquête empirique, menée selon le protocole usuel en histoire, y compris des sciences du langage¹⁷ : vie, oeuvre complète, sources et choix, position théorique et pratique dans le champ scientifique de son époque, influence ultérieure, intérêt actuel.

Pour Dumarsais, auteur du traité *Des Tropes*, mais aussi d'une *Logique*, de divers écrits clandestins dont *Le Philosophe* contre l'emprise de la religion, et dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, de cent cinquante articles de Grammaire Générale portant sur le sens et la signification mais aussi sur les sons et l'orthographe, les catégories grammaticales et les constructions syntaxiques, j'ai mené une enquête de ce type¹⁸ avant d'aborder l'histoire de la rhétorique européenne des 17^e, 18^e et 19^e siècles, où l'influence de Dumarsais, cité pour le seul traité *Des Tropes*, est réduite, alors qu'elle est considérable en grammaire. Depuis lors, les études historiques sur les disciplines et l'époque qui nous importent se sont considérablement développées, dans trois directions au moins : l'histoire de la rhétorique tout d'abord, stimulée par la création en 1977 de la Société Internationale d'Histoire de la Rhétorique et marquée en France par la parution de la monumentale *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950* dirigée par Marc Fumaroli¹⁹ ; l'histoire générale des sciences du langage ensuite, avec la parution en trois tomes de *l'Histoire des idées linguistiques* dirigée par Sylvain Auroux²⁰ ; l'histoire de la Révolution française enfin, réexaminée de fond en comble à l'occasion du Bicentenaire et déployée depuis dans des directions nouvelles, dont témoignent notamment « Un

¹⁶ Popper, Karl, *La logique de la découverte scientifique (Logik der Forschung <1935>)*, trad.fr. Thyssen-Rutten et Devaux, Préface de Jacques Monod, Paris, Payot, 1973.

¹⁷ cf Colombat, Bernard, *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, 2 vol., revue *H.E.L. Histoire, Epistmologie, Langage*, Paris, SHESL, Hors-série n°2, 1998, et n°3, 2000.

¹⁸ Dumarsais, César Chesneau, *Des Tropes*, édition Douay-Soublin, Paris, Flammarion, 1988.

¹⁹ Fumaroli, Marc, dir., *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Paris, PUF, 1999. Au ch.23, Douay-Soublin, Françoise, « La rhétorique en France au 19^e siècle ».

²⁰ Auroux, Sylvain, dir., *Histoire des Idées Linguistiques*, 3 vol., Liège, Mardaga, 1989, 1992, 1999. Au vol.2, ch.7, Douay-Soublin, Françoise, « La rhétorique en Europe 1598-1815 ».

intellectuel dans la Révolution du Cantal : Pierre Fontanier » de Bernard Vinatier²¹, *Idéologie, révolution et uniformité de la langue* de Brigitte Schlieben-Lange²², *Une expérience rhétorique. L'éloquence de la Révolution* d'Eric Négrel et Jean-Paul Sermain²³. Aussi connaissons-nous beaucoup mieux qu'il y a trente-cinq ou même quinze ans les relations de la grammaire et de la rhétorique, leur évolution et leur enseignement entre 1730 et 1830, enseignement modernisé après l'expulsion des jésuites en 1762, « régénéré » dans les écoles centrales de la Révolution, remis à l'honneur dans les lycées napoléoniens puis les collèges de la Restauration, inscrit enfin au programme du baccalauréat en 1821.

Grâce à Bernard Vinatier en particulier, nous savons désormais que Pierre « Emile » Fontanier, né à Moissac en 1765, a fait ses classes de grammaire, poétique, rhétorique au collège de Saint-Flour vers 1780-82 avant d'y enseigner en 1787, puis de s'engager résolument, comme prêtre défroqué, dans l'action révolutionnaire ; qu'il a suivi à Paris l'enseignement de l'Ecole Normale de 1795, enseigné la Grammaire Générale de 1799 à 1802 à l'Ecole Centrale de l'Ardèche (le ci-devant collège oratorien de Tournon), puis été jusqu'en 1824 professeur de troisième (grammaire) et de seconde (humanités ou poétique) dans divers lycées impériaux rebaptisés collèges royaux en 1815, tout en devenant en 1820 membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, qu'il quitte en 1824, à cinquante-neuf ans, pour prendre sa retraite dans son pays natal, où comme adjoint au maire puis maire, il s'éteindra à soixante-dix-huit ans en notable ami des muses. Or cette trame biographique nous est précieuse pour suivre Fontanier à travers les savoirs et les remous de cette époque tumultueuse, et pour tenter de saisir, dans sa spécificité, la portée de son oeuvre.

²¹ Vinatier, Bernard, « Un intellectuel dans la Révolution du Cantal : Pierre Fontanier », *Revue de la Haute-Auvergne*, janvier-septembre 1989, p.181-245.

²² Schlieben-Lange, Brigitte, *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*, Sprimont, Mardaga, 1996.

²³ Négrel, Eric, & Sermain, Jean-Paul, *Une expérience rhétorique. L'éloquence de la Révolution*, Oxford, SVEC, 2002. « Présentation » Douay, Françoise & Sermain, Jean-Paul.

Les autres contributions de ce recueil s'attachant à décrire finement la vie mouvementée de Pierre Fontanier (Bernard Vinatier), son action à l'École Centrale (Jochen Hafner & Ilona Pabst), ses méthodes d'analyse textuelle des figures (Jean-Paul Sermain) et de commentaire des textes littéraires (Sonia Branca), ou en contrepoint, la situation de la rhétorique tant à l'École Centrale (Jean-Paul Sermain) qu'à l'époque où paraissent les traités de Fontanier (Anne Vibert), pour ma part, je me centrerai sur le traitement théorique des figures ; sans remonter à Dumarsais, je prendrai d'abord en compte le troisième manuel de Fontanier, *La clef des étymologies* de 1825, puis j'examinerai tout ce que Fontanier doit à son interlocuteur de prédilection, le Beauzée de *l'Encyclopédie Méthodique*, et les points sur lesquels ils sont en désaccord ; enfin je rappellerai quelles étaient en 1821-1827 les « questions de rhétorique » du baccalauréat, et les types de manuels qui y préparaient ; alors devraient apparaître plus clairement les positions spécifiques de Fontanier, et les raisons de son insuccès.

Le troisième manuel de Fontanier, *La clef des étymologies*, 1825.

C'est à la fin de sa longue carrière d'enseignant et au début de sa retraite, prise en 1824, que Pierre Fontanier fait paraître, en dehors de ses commentaires de textes, non pas deux mais bien trois manuels à l'usage des classes : entre son *Manuel classique pour l'étude des tropes ou Elémens de la science du sens des mots* de 1821 et son *Traité général des figures du discours autres que les tropes* de 1827 rassemblés par Gérard Genette en 1968, Fontanier donne en 1825 à Paris chez Brunot-Labbé, *La clef des étymologies pour toutes les langues en général, et pour la langue française en particulier*, « premier ouvrage de son genre » destiné à « tous ceux qui veulent pousser leurs connaissances en Grammaire un peu au-delà des bornes étroites où se renferment les traités ordinaires »²⁴. Bien qu'il s'adresse aussi au grand public, Fontanier, en

²⁴ Fontanier, Pierre, *La clef des étymologies*, Paris, Brunot-Labbé, 1825, p.ij.

pédagogue averti, assigne à ce traité d'un genre nouveau une place précise dans le cursus de Grammaire des lycées et collèges qui lui est familier :

« C'est pour la classe où l'on quitte les grammaires, c'est-à-dire pour la Troisième, qu'elle me semblerait surtout convenir. Elle pourroit y succéder, dans les mains des élèves, à l'excellente *Grammaire générale* de M. de Sacy, et y être le livre didactique de la seconde moitié de l'année scolaire »²⁵.

Cet « excellent » manuel qu'il veut voir précéder le sien « dans les mains des élèves », ce sont les *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues, et notamment de la langue française*, d'Antoine-Isaac Silvestre de Sacy, paru en 1799 à Paris chez Lottin & Fuchs, et réédité chez Belin en 1805, 1815 et 1824. Orientaliste de renom, professeur d'arabe et de persan au Collège de France, son auteur dit avoir voulu mettre les principes des grammaires générales de Port-Royal et de Beauzée à la portée de son fils de sept ans, et sans doute y est-il parvenu, tant il est limpide. L'ouvrage est pour nous une morpho-syntaxe, de la phrase, des catégories grammaticales et des types de construction ; il est divisé en trois parties sans titres : *I Proposition, sujet, attribut, verbe, nom, adjectif, préposition, conjonction, mots elliptiques, II Nombres, genres, cas, degrés de comparaison, temps, personnes, modes, voix, formes dérivées, III Syntaxe, Construction, Ellipse*. Illustrée d'exemples très simples, voire enfantins, cette grammaire se situe néanmoins au niveau très abstrait qu'atteint alors la Grammaire Générale où « l'exposant d'un rapport entre un antécédent et un conséquent »²⁶ désigne, entre verbes et noms, une place syntaxique, une marque casuelle ou une préposition, ainsi qu'une conjonction entre deux propositions. Son originalité tient au fait que, pour chacune des catégories grammaticales invoquées, sont présentés les divers modes d'expression attestés en français,

²⁵ Fontanier, *ibid.*

²⁶ Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac, *Principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfants...*, Paris, Lottin & Fuchs, 1799, p.61.

suivis entre crochets droits de plusieurs possibilités rencontrées dans d'autres langues ; ainsi pour le genre des noms d'animaux qui s'exprime en français de trois manières différentes : « *le perroquet mâle et le perroquet femelle ; le taureau et la vache ; le loup et la louve*. [En persan, en chinois, et dans d'autres langues, le sexe s'exprime toujours par un mot séparé. Il n'y a donc aucune distinction de Genres. En anglais, il en est de même, excepté pour le pronom de la troisième personne, qui a trois genres, le Masculin, le Féminin et le Neutre, *he, she, it*] »²⁷. D'ailleurs, comme Dumarsais jadis dans ses « versions interlinéaires » latin-français, Sacy, pour les rendre palpables, ne craint pas de transcrire les tournures des langues étrangères dans un mot-à-mot français incorrect ; ainsi pour les multiples constructions du pronom relatif : « En allemand, *Moi qui aime mon père, je ne puis voir son malheur* se dit *Ich der ich meinen Vater liebe, kann sein Elend nicht ansehen*, à la lettre : *Je qui j'aime mon père...* »²⁸. Au moyen de ces rapprochements constants, qui relativisent nos usages, ce petit ouvrage enseigne bel et bien « la grammaire particulière du français » comme un cas particulier de la Grammaire Générale.

Or le titre que donne Fontanier à *La clef des étymologies pour toutes les langues en général, et pour la langue française en particulier* indique clairement qu'il se situe dans la même mouvance et partage une ambition du même ordre. A la lecture, son ouvrage nous apparaît comme une morpho-lexicologie, qui, sur le double plan des sons et des différents sens, complète bien, en effet, la morpho-syntaxe de Silvestre de Sacy, dont elle partage les grilles d'analyse fondamentales, d'origine antique, *parties du discours* et *accidents des mots*. Cependant, si les faits de langue et les types d'exemples que traite Fontanier nous sont aujourd'hui familiers en linguistique, la façon présaussurienne avec laquelle il mêle l'usage de la langue et son évolution a de quoi nous surprendre, de même que sa terminologie, fort éloignée de la nôtre qui s'est fixée à la fin du

²⁷ Silvestre de Sacy, idem, p.96.

²⁸ Sylvestre de Sacy, idem, p.94.

19^e siècle pour *morphologie*, *lexicologie*, et au 20^e pour *morphème/lexème*, *préfixe/suffixe*, etc. C'est donc en suspendant la coupure *synchronie/diachronie*, et à travers des termes souvent désuets pour nous, qu'ils soient hérités de l'antiquité et glosés en français classique (*espèce & figure* dits aussi « dérivation et composition », *métaplasmes* dits aussi « altération du matériel des mots », *catachrèses* dites aussi « métaphores figées »), ou fortement marqués par les débats des Lumières (*valeur des sons et des syllabes*, *acception*, *extension*, *variation*), qu'il nous faut saisir son projet d'ensemble dans sa dynamique.

L'ouvrage a treize chapitres, qu'il me paraît important de suivre pas à pas. Il commence par une double introduction, typique en Grammaire Générale : Chapitre I *Des langues en général* (diversité, formation, caractères généraux), Chapitre II *De la langue française en particulier* (origine, progrès, caractères, langues à qui le français doit le plus) avant d'aborder méthodiquement son sujet. Chapitre III *Des éléments constitutifs des langues* : les sons (voyelles et consonnes), les syllabes et les mots, caractérisés par leur *nature* (Nom, Verbe, Adjectif, Adverbe, etc.), leur *forme* (matérielle) et leur *objet* : la signification. Chapitre IV *De la formation des mots* : certains mots sont formés par imitation d'un cri ou d'un bruit, ce sont les *onomatopées* (*coucou*, *cliquetis*) ; les mots sont soit *racines* (primordiales : *ciel*, *roi*), soit *dérivés* (racine et *particule(s)* : *céleste*, *royal*), soit *composés* (au moins deux racines : *arc-en-ciel*, *roi-soleil*). Chapitre V *Valeur des sons* : certaines voyelles ont une *valeur*, tel le *-e* qui marque le féminin ; certaines consonnes aussi, tel le *-s* qui marque le pluriel. Chapitre VI *Valeur des syllabes initiales* ou particules prépositives (*in-*, *dé-*, *pré-*, *post-*, etc.) ; origine latine, origine grecque ; combinaisons (*im-par-fait*). Chapitre VII *Valeur des syllabes de terminaison* : Nom, Verbe, Adverbe, etc. Chapitre VIII *De l'accidentalité des mots* 1/ accidents généraux : *acception* variée (*ciel d'orage*, *aller au Ciel*), *espèce* (primitif ou dérivé : *ciel*, *céleste*), *figure* (simple ou composé : *ciel*, *arc-en-ciel*), *prononciation* variée (*ciel*, *ci-el*) ; 2/ accidents particuliers : au Nom, genre, nombre, cas, plusieurs déclinaisons ;

au Verbe, voix, personnes, modes, temps, plusieurs groupes de conjugaison.

Chapitre IX *De la progression des mots* évoque d'autres types de dérivation : comparatifs et superlatifs, inchoatifs, fréquentatifs, reduplicatifs, diminutifs, augmentatifs ; Fontanier évoque ici l'italien, de *vecchio*, vieillard, *vecchioto*, vieillard vénérable, *vecchione*, grand vieillard, *vecchiacco*, méchant vieillard, l'espagnol, de *hombre*, homme, *hombron* ou *hombrazo*, grand homme, *hombracho*, gros homme, ainsi que le « patois du Midi » *garçonnas*, *ousselas*, et déplore que « notre langue (française) soit en ce genre assez pauvre »²⁹.

Chapitre X *De la transformation des mots* traite de l'altération du matériel des mots ou *métaplasmes* (équivalent grec du latin *figures de diction*), par addition (de *statue*, *estature*), par soustraction (d'*escholier*, *écolier*), par commutation (de *castel*, *château*), par métathèse ou permutation (*miraculum*, *miraglo*, *milagro*).

Chapitre XI *De la signification des mots* 1/ ses trois différentes sortes : *propre* (les ailes d'un oiseau), *étendue* (les ailes d'un bâtiment), *figurée* (« le Seigneur me couvre de ses ailes ») ; 2/ les synonymes (*cité, ville ; aisé, facile*) ; 3/ les homonymes (*bière* boisson ou cercueil; *cor* de chasse ou *cor* au pied) 4 / les *catachrèses* ou « tropes forcés » (*ailes de moulin*) et leur problème sémantique : multiplier les significations et les usages, est-ce multiplier les mots homonymes (Beauzée) ou les acceptions d'un même mot (d'Alembert, que suit Fontanier) ?

Chapitre XII *Des variations que l'usage fait éprouver aux mots*, en douze points : 1° mots « vieilliss » : *affres, onc, mie, fors*, qu'on lit chez La Fontaine ; 2° mots « rejetés tout-à-fait » : *cuidier, s'éjouir, il soulait*, qu'on lit chez Marot, Amyot, Montaigne ; 3° « altérations du matériel des mots » : de *oisel, oiseau*, de *pourtrait, portrait*, de *bigarre, bizarre* ; 4° « défectifs » : *choir, chu*, seules formes usitées du verbe, *mœurs* sans singulier, *quérir* toujours précédé de *aller* ou *envoyer* ; 5° changements de « nature » (catégorie grammaticale) : *le boire et le manger, les riches et les pauvres, le dessus et le dessous* ; 6° mots « réservés à un style », soutenu et poétique : *labour* pour *travail*, *hymen* pour *mariage*, ou

²⁹ Fontanier, Pierre, *La clef des étymologies*, Paris, Brunot-Labbé, 1825, p.217.

au contraire familier et comique : *noise, lopin, accointance, gueuler, affrioler* ; 7° mots « consacrés » : en religion, *incarnation, nativité, visitation*, en physique, *gravitation, raréfaction, condensation*, en musique, *allegro, adagio, aria*, etc. ; 8° « sens moral substitué au sens physique » : *candeur, aveuglement, circonvenir, concourir, contrecarrer, supplanter* ; 9° « sens restreint substitué au sens étendu » : *malpropre* et *impropre* face à *propre, douteux* : dont on doute et non plus aussi qui doute (*dubitatif*), *se rajuster* : rajuster sa tenue et non plus aussi *se réconcilier* ; 10° « sens favorable ou neutre devenu défavorable ou odieux » : *démon, païen, manant, vilain, juif, turc, arabe, ressentiment* des seuls *méfais* et non plus aussi des *bienfaits* ; 11° « sens subordonné à la place dans le discours » : *une certaine nouvelle, une nouvelle certaine, un honnête homme, un homme honnête, un pauvre auteur, un auteur pauvre* ; 12° mots « rétablis » : fidèle au principe de fonctionnalité établi par Girard et diffusé par Dumarsais –il n’y a pas de synonymes parfaits, sinon il y aurait deux langues dans une même langue- Fontanier, comme bon nombre de ses contemporains, défend le droit de *rétablir* les mots « oubliés, voire proscrits » qui ne sont synonymes d’aucun autre : *affres* plus énergique qu’*effroi* ou *terreur* (Roubaud), *discord* distingué de *discorde* (Marmontel), *angoisse* « dont il s’en faut de beaucoup, suivant Voltaire, que *douleur, horreur, peine, affliction*, soient des équivalens »³⁰. Chapitre XIII *De l’art de remonter jusqu’à l’origine des mots, et, en d’autres termes, de l’art étymologique* ; ce dernier chapitre, le plus long de l’ouvrage, livre enfin la clef de son titre, jusqu’alors énigmatique : *La clef des étymologies*, et propose un nouveau parcours de lecture, qui, non moins que l’inscription dans le sillage des *Principes* de Sacy, ancre ce manuel dans la Grammaire Générale.

Car de l’aveu de Fontanier lui-même, « ce chapitre a été fait en grande partie d’après un article de *l’Encyclopédie Méthodique* dû au célèbre Turgot, contrôleur-général des finances sous Louis XVI »³¹. Dans ce célèbre article

³⁰ Fontanier, Pierre, *La clef des étymologies*, Paris, Brunot-Labbé, 1825, p.295.

³¹ Fontanier, idem, p.388.

« Etymologie », rédigé en fait pour Diderot et d'Alembert, paru dans leur *Encyclopédie* en 1757 et repris en 1784 au second des trois volumes de *Grammaire & Littérature* dirigés par Beauzée et Marmontel pour l'*Encyclopédie Méthodique* de Panckoucke, ce sont vingt principes de méthode que Turgot expose pas à pas lumineusement. Les quatre premiers concernent l'analyse « dans sa langue » du mot dont on cherche l'origine, les quatorze suivants la recherche historique interne et externe « dans les langues étrangères », et les deux derniers une belle réflexion épistémologique sur les « suppositions » -nos hypothèses- et le devoir de doute. Or sur les vingt principes recommandés par Turgot, Fontanier ne retient que les quatre premiers : 1. l'analyse du mot en ses unités minimales ; 2. l'examen des « monuments des siècles passés » car « la langue même dont on s'occupe s'est altérée avec le temps » ; 3. « les changements arrivés dans la prononciation » ; 4. les « tropes & métaphores » qui « détournent la signification des mots ». Or si ce dernier point, la *signification* des mots, qu'il traite au chapitre XI de *La clef des étymologies*, figurait déjà en bonne place dans les travaux antérieurs de Fontanier (son *Commentaire raisonné sur les Tropes de Dumarsais* de 1818 comme son *Manuel classique pour l'étude des Tropes ou Elémens de la science du sens des mots* de 1821), ce n'est que dans *La clef des étymologies* de 1825 qu'il aborde les trois autres, le point 2, l'*usage* des mots et son évolution, au chapitre XII, le point 3, les changements de *prononciation* ou *métaplasmes* au chapitre X, tandis que le point 1, l'analyse du mot en ses unités minimales, occupe à lui seul les chapitres III à IX, dont la progression raisonnée -éléments constitutifs : sons & syllabes, règles de formation des mots, racines et particules, valeur des particules prépositives et des terminaisons- suit assez fidèlement le programme « préliminaire » esquissé par Turgot, programme que Fontanier cite à la lettre :

« 1°. Il est naturel de ne pas chercher d'abord loin de soi ce qu'on peut trouver sous sa main. L'examen attentif du mot même dont on cherche l'Etymologie, & de tout ce qu'il emprunte, si j'ose ainsi parler, de l'analogie propre de sa langue, est donc le premier pas à faire. Si c'est un

dérivé, il faut le rappeler à sa racine, en le dépouillant de cet appareil de terminaisons & d'inflexions grammaticales qui le déguisent ; si c'est un composé, il faut en séparer les différentes parties : ainsi, la connoissance profonde de la langue dont on veut éclaircir les origines, de sa Grammaire, de son analogie, est le préliminaire le plus indispensable pour cette étude. »³²

Ce manuel qu'il intitule *La clef des étymologies pour toutes les langues en général, et pour la langue française en particulier*, Fontanier le place donc sous le double patronage de deux très grands noms de la Grammaire Générale, symbolisant, pour Turgot, sa vocation historique, et pour Silvestre de Sacy, sa vocation comparée. Mais dans aucune de ces deux perspectives Fontanier ne s'engage pleinement, puisqu'à de rares détours près vers le français du 17^e siècle ou de la Renaissance, et vers quelques langues romanes proches de la nôtre comme l'italien, l'espagnol ou la langue d'oc, il s'en tient aux préliminaires synchroniques de la recherche historique et aux modes français de formation, d'usage et de variation des mots pris isolément : ainsi, sur un horizon de recherches prestigieuses, il ne s'agit tout de même que d'une grammaire française à l'usage de la classe de troisième. Mais comme le rappelait Dumarsais à l'article « Métaphore » du traité *Des Tropes* :

« Comme une clef ouvre la porte d'un appartement, et nous en donne l'entrée, de même il y a des connaissances préliminaires qui ouvrent, pour ainsi dire, l'entrée aux sciences plus profondes ; ces connaissances ou principes sont appelés *clefs* par métaphore : la grammaire est la *clef* des sciences ; la logique est la *clef* de la philosophie. »³³

Reste que ce manuel de grammaire française n'est pas tourné vers la syntaxe comme c'est le cas le plus courant, mais bien vers le lexique, et destiné

³² Turgot, Anne de l'Aulne, « Etymologie », in Beauzée, Nicolas, & Marmontel, Jean-François, *Encyclopédie Méthodique, Grammaire & Littérature*, vol.II, Paris, Panckoucke, 1784, p.22 et Fontanier, Pierre, *La clef des étymologies*, Paris, Brunot-Labbé, 1825, p.311. L'*analogie* d'une langue est l'ensemble de ses régularités ; si dans la dérivation une racine est suivie de plusieurs suffixes, le dernier s'appelle *terminaison*, les précédents *inflexions*.

³³ Dumarsais, César Chesneau, *Des Tropes, ou des différents sens que peut prendre un même mot dans une même langue*, éd. Douay-Soublin, Paris, Flammarion, 1988, p.137.

à être suivi, d'abord d'un manuel de tropes, puis d'un manuel des autres figures. Or dans cette perspective-là, qui appartient en propre à Fontanier, et forme son oeuvre pédagogique, quel rôle *La clef des étymologies* est-elle destinée à jouer ? L'hypothèse qui vient à l'esprit est que cette grammaire usuelle du lexique français constitue le fond sur lequel vont se détacher les figures ; non pas seulement comme faire-valoir, écrin modeste dont la figure est la perle, mais comme préalable indispensable à toute perception consciente et fine des figures. Prenons-en pour exemple deux figures non-tropes, la Dérivation et le Polyptote, proches mais que la tradition distingue, et que Fontanier traite côte à côte :

« *La Dérivation consiste à employer dans une même phrase ou dans une même période, plusieurs mots dérivés de la même origine. [...]*

Car c'est double plaisir de *tromper le trompeur...*

Et le *combat* cessa faute de *combattants...*

Je *crains* Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre *crainte...*

Je plains le *criminel*, et j'abhorre le *crime...* »³⁴

« *Le Polyptote consiste à employer dans la même phrase ou période, plusieurs formes accidentelles d'un même mot, c'est-à-dire, plusieurs de ces formes que l'on distingue en grammaire par les noms de cas, de genres, de nombres, de personnes, de temps et de modes. [...]*

Rome vous *craindra* plus que vous ne la *craignez...*

Aux plus *cruels* tyrans, la plus *cruelle* injure...

Et *détestés* partout, *détestent* tous les hommes...

De sa faim *éternelle* *éternel* aliment... » [...]

« Ce qui fait le *Polyptote*, c'est l'emploi de différentes formes d'un même mot ; ce qui fait la *Dérivation*, c'est l'emploi de mots différents qui ont une origine commune. »³⁵

Comment un professeur attaché à de tels distinguos dans l'analyse des figures n'aurait-il pas l'idée d'enseigner en amont les bases grammaticales que requiert leur perception exacte ? Et surtout, comment ancrer dans l'esprit des élèves cette proposition centrale chez Fontanier que l'art commence avec le libre choix des formes, sinon en opposant les contraintes de la grammaire (modes de

³⁴ Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, éd. Genette, Paris, Flammarion, 1968, p.351.

³⁵ Fontanier, idem, p.352-353.

formation imposés, catégories grammaticales d'expression obligatoire) et le libre jeu de leur mise en scène dans le théâtre inépuisable des figures ? Noms d'agent, noms d'action, verbes, cas, genres, nombres, personnes, temps, modes : Dérivation et Polyptote qui les mettent en regard dans le cadre du vers, les opposent, les recroisent, les combinent, dans une chorégraphie démultipliée, pourraient se subdiviser en autant de figurons, figurines, figurettes et figuricules, car l'exubérance terminologique des traités de figures est la litanie d'une adoration perpétuelle dont le Langage même –imposé, infini- est la divinité.

Rapportée aux hésitations de Gérard Genette, associant étroitement puis dissociant Dumarsais et Fontanier, l'un voué à la grammaire sémantique, l'autre à la stylistique, *La clef des étymologies* nous permet de déplacer cette antithèse et d'avancer que, sur le terrain du lexique, Fontanier est aussi « grammairien-sémanticien » que Dumarsais, même s'il est plus attentif aux tours littéraires.

Ce que Fontanier doit à Beauzée et à l'*Encyclopédie Méthodique*.

Au début de *La clef des étymologies*, Fontanier cite les auteurs dont il s'est inspiré : « Court de Gébelin, le Président de Brosses, Beauzée, Dumarsais, Roubaud, Condillac, l'abbé Girard, Marmontel, Turgot, enfin Voltaire lui-même » et il ajoute aussitôt : « Mais, de tous les ouvrages, celui qui m'a le plus servi, c'est l'*Encyclopédie Méthodique* »³⁶ ; en particulier, c'est là qu'il lit Turgot, et non dans la Diderot-d'Alembert. Or la même référence privilégiée réapparaît dans l'*Avertissement* de son *Traité général des figures du discours autres que les tropes* de 1827 : « Beauzée aura donc mieux ou plus fait que Dumarsais ? Beauzée a en effet exécuté dans l'*Encyclopédie Méthodique*, un

³⁶ Fontanier, Pierre, *La clef des étymologies*, Paris, Brunot-Labbé, 1825, p.ij, n.1.

travail qui s'étend à toutes les figures, et où l'on trouve sur chacune plus de détails que dans aucun autre ouvrage. »³⁷

Qu'est-ce donc que cette *Encyclopédie Méthodique* ?

Au sens large, il s'agit d'une vaste entreprise³⁸ de mise à jour et de republication domaine par domaine de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, confiée par Diderot lui-même à la librairie Panckoucke, qui mettra cinquante ans à s'acquitter de cette tâche, le premier volume paraissant en 1782 et le dernier en 1832. Cependant au sens restreint où l'emploient Fontanier et les gens de lettres, il s'agit des trois premiers volumes publiés dans cette collection (dans les années où Fontanier lui-même était étudiant), ceux de *Grammaire & Littérature*, dirigés par Beauzée & Marmontel, et parus volume par volume en 1782, 1784, 1786. Par ordre alphabétique, on y trouve côte à côte des articles issus de la Diderot-d'Alembert de 1751-1765, de son *Supplément* de 1776-77 et de la *Table analytique & raisonnée des matières contenues dans les XXXIII Volumes in-folio de l'Encyclopédie* réalisée en 1780 par Mouchon à la demande de Panckoucke, ainsi que des articles nouveaux, dus à l'éditeur (Charles-Joseph Panckoucke), aux directeurs (Beauzée, Marmontel) ou traduits (de Beccaria, de Sulzer) entre 1782 et 1786, complétés d'un dernier *Supplément* en 1786. Les articles repris le sont tels quels pour les contributions prestigieuses des Montesquieu, Voltaire, Turgot, Diderot, d'Alembert, et révisés, retouchés, complétés pour les articles plus techniques de Dumarsais (*Grammaire* A à G), Beauzée (*Grammaire* G à Z), l'abbé Mallet (*Rhétorique* A à E), Marmontel (*Belles-Lettres* C à F et *Supplément*) ou le chevalier de Jaucourt (*passim*). L'ensemble forme finalement, en trois volumes, un dictionnaire thématique de 1176 entrées en 2306 pages in-quarto.

³⁷ Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.276.

³⁸ Voir Darnton, Robert, *L'Aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, (1979),1982.

Cette somme alphabétique immense et souvent disparate, deux *Tableaux Méthodiques* placés à la fin du dernier volume³⁹ permettent d'en effectuer un parcours de lecture raisonné, recomposant en quelque sorte deux traités, l'un de *Grammaire*, l'autre de *Littérature*. Or dans cette architecture hiérarchisée, les figures, auxquelles s'intéresse Fontanier, ne forment pas un bloc homogène qui serait traité à l'enseigne des « figures de rhétorique » : scindées en deux groupes distincts (d'environ quatre-vingt-dix figures⁴⁰ chacun), elles sont d'emblée réparties entre *Grammaire* et *Littérature*.

La Grammaire, domaine réservé de Beauzée, compte sept divisions ; or après 1/ *Voix & Lettres*, 2/ *Parties de l'Oraison* (nos "parties du discours"), 3/ *Syntaxe*, et avant 5/ *Etymologie*, 6/ *Langues & Dialectes* et 7/ *Particularités de la langue française*, une division entière, la 4/, est consacrée au *Langage figuré*. Là sont répertoriées ce que la tradition latine, transmise à l'Europe moderne par les grammaires latines⁴¹, appelle les *figures de mot* : *métaplasmes*, *schémas* et *tropes* pour Donat, *figures de diction*, *figures de construction*, *figures de signification* pour Priscien, auxquelles s'ajoutent les répétitions remarquables (*anadiplose*, *épanadiplose*, *antimétabole*)⁴². Beauzée reprend ces quatre familles sous des noms parfois modifiés : *figures de diction* ou *métaplasmes*, *figures de syntaxe* ou *de construction*, *figures d'oraison* ou *de signification* ou *tropes*, *figures d'élocution* enfin pour les répétitions. En dépit de ces flottements terminologiques, son traitement des figures de construction et des répétitions, illustré d'exemples plus souvent latins que français, est tout-à-fait classique ; celui des métaplasmes aussi dans son détail (adjonction, suppression, commutation ou permutation d'un élément en tête, en milieu ou en fin de mot),

³⁹ Beauzée, Nicolas & Marmontel, Jean-François, *Encyclopédie Méthodique, Grammaire & Littérature*, t.3, Paris, Panckoucke, 1786, p.732-748. Toutes nos références se feront à cette édition, désormais désignée par le sigle EM.

⁴⁰ Les *Tableaux Méthodiques* en répertorient 174 mais on en découvre d'autres à la lecture.

⁴¹ voir Lancelot, Claude, *Nouvelle Méthode latine*, Paris, Vitry, 1644, citée dans 41 articles de l'*Encyclopédie* contre 20 pour la *Grammaire Générale & Raisonnée*, elle aussi de Port-Royal.

⁴² Mots en écho diversement distribués dans le cadre de la sentence, du vers ou du distique.

mais Beauzée jette sur leur fonction un regard de moderne puisqu'il signale que « la connoissance des Métaplasmes, peu utile pour l'élocution, est indispensable pour les étymologies »⁴³. Quant aux tropes, d'ailleurs souvent absents des grammaires latines, Beauzée en propose une analyse révolutionnaire ; dans son célèbre traité, Dumarsais avait étendu à dix-neuf, voire à trente « sortes de tropes », la liste classique des treize figures de signification ou tropes établie par Quintilien et Donat ; or en 1786, dans *l'Encyclopédie Méthodique*, Beauzée reprend, sans amendement ni concession, la réduction drastique de ces treize ou trente tropes à trois seulement qu'il avait formulée contre Dumarsais en 1765 à l'article « Trope » de *l'Encyclopédie* :

« Je crois que voilà les principaux caractères généraux auxquels on peut rapporter les *Tropes*. Les uns sont fondés sur une sorte de similitude : c'est la Métaphore, quand la figure ne tombe que sur un mot ou deux ; & l'Allégorie, quand elle règne dans toute l'étendue du discours. Les autres sont fondés sur un rapport de correspondance : c'est la Métonymie, à laquelle il faut encore rapporter ce que l'on désigne par la dénomination superflue de Métalepse. Les autres enfin sont fondés sur un rapport de connexion : c'est la Synecdoque avec ses dépendances ; & l'Antonomase n'en est qu'une espèce, désignée en pure perte par une dénomination différente.

Qu'on y prenne garde, tout ce qui est véritablement *Trope* est compris sous l'une de ces trois idées générales ; ce qui ne peut pas y entrer n'est point *Trope*, comme la Périphrase, l'Euphémisme, l'Allusion, la Litote, l'Hyperbole, l'Hypotypose, &c. J'ai dit ailleurs à quoi se réduisait l'Hypallage et ce qu'il faut penser de la Syllepse.»⁴⁴

Bien que Beauzée ne justifie pas le choix de ces « trois idées générales » au nom desquelles il impose cet inventaire très strict, on peut y reconnaître les principes de l'analyse sensualiste des idées que propose Locke en 1689 dans son

⁴³ Beauzée, Nicolas, « Métaplasme », EM t.2 p.528. Lancelot titrait déjà en 1644 : « Observation sur le métaplasme, en tant qu'il regarde l'Etymologie ou l'Analogie » (loc.cit. p.397), ce qui, pour l'Analogie (déclinaison, conjugaison) s'apparente à la *morphophonologie*.

⁴⁴ Beauzée, Nicolas, « Trope » in Diderot, Denis, & d'Alembert, Jean Lerond, *L'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers par une société de gens de Lettres*, t.XVI, Paris, Briasson, Le Breton, Hérisant fils, 1765, p.698 et Beauzée, Nicolas, « Trope », EM, t.3, p.581.

Treatise on Human Understanding / Traité de l'Entendement Humain traduit en français par Pierre Coste en 1690, et popularisés entre autres par Dumarsais dans sa *Logique ou Réflexions sur les principales opérations de l'esprit* inédite jusqu'au recueil posthume⁴⁵ publié en 1769 par les éditeurs de l' *Encyclopédie*. Schématisons ces principes⁴⁶ : par « sensation » nous « adviennent » dès l'enfance des idées qui reflètent les associations habituelles de notre univers, sources des métonymies (*boire un verre, aimer la bouteille*); puis par « réflexion » sur notre expérience sensible, nous « formons » des idées de deux manières : par « comparaison », nous établissons entre nos impressions des associations de similitude, sources des métaphores (*ivre de colère, grisé par le succès*) ; enfin par « abstraction », en nous aidant de termes « métaphysiques » forgés *ad hoc* (adjectifs, noms abstraits, termes génériques), nous détachons ces classes d'impressions des objets qui les ont suscitées, nous « analysons » les associations entre qualités et supports, sources des synecdoques (*un rouge corsé, un blanc sec*).

Beauzée ne suppose aucun ordre généalogique des idées⁴⁷ et adopte une terminologie qui cerne les liens entre objets –*similitude, correspondance, connexion*- plutôt que les opérations de l'esprit –*impression, comparaison, abstraction*- mais avec Locke, le Dumarsais tardif et Condillac, il s'en tient à trois associations fondamentales, sources de trois tropes seulement. Fontanier, qui n'a pu manquer de lire l'article « Trope » de Beauzée dans l'*Encyclopédie Méthodique*, lui emboîte le pas, et tout en préférant l'ordre d'exposition du traité *Des Tropes* -Métonymie, Synecdoque, Métaphore- ne retient que ces trois-là

⁴⁵ *Logique & Principes de Grammaire, par M. Dumarsais, ouvrages posthumes en partie et en partie extraits de plusieurs traités qui ont déjà paru de cet auteur. Publié par E.-F. Drouet, Paris, Briasson, Le Breton, Hérisant fils, 2 parties en 1 volume, 1769.*

⁴⁶ Pour plus de précision, voir [Douay] Soublin, Françoise, « Rationalisme et Grammaire chez Dumarsais » in Parret, Herman, ed., *History of linguistic thought and contemporary linguistics*, Berlin, De Gruyter, 1976 et [Douay] Soublin, Françoise « 13 -> 30 -> 3 » in Molino, Jean, éd., « La Métaphore », revue *Langages* n°54, Paris, Didier-Larousse, juin 1979.

⁴⁷ Chrétien, il n'a pas renoncé à l'idée de donation divine du Langage ; tout au plus admet-il avec Locke que la représentation de l'intelligible utilise les catégories du sensible.

comme tropes « proprement dits », en caractérisant les deux premiers dans les termes mêmes de Beauzée : « Des Tropes par *correspondance*, connus sous le nom de *Métonymies* », « Des Tropes par *connexion*, ordinairement appelés *Synecdoques* », « Des Tropes par *ressemblance*, c'est-à-dire des *Métaphores* »⁴⁸. En réponse à l'enthousiasme de Gérard Genette pour la « grande rigueur » de Fontanier dans son « effort de clarification » des tropes fondamentaux⁴⁹, il faut bien rendre à César ce qui est à César... et à Nicolas ce qu'on croyait à Pierre.

Trois tropes, et les trois mêmes, Beauzée et Fontanier sont ici d'accord ; mais la tradition en comptait treize, et le seul Dumarsais dix-neuf, sinon trente ; que deviennent donc les ci-devant tropes désormais déclassés ? Sur ce point, Beauzée et Fontanier ne vont pas choisir exactement les mêmes solutions.

Avec Beauzée, les figures débusquées chez Dumarsais comme non-tropes migrent vers la Littérature, tandis que les Catachrèses, comme non-figures, restent en Grammaire mais passent du Langage Figuré à l'Étymologie.

Voyons d'abord ce qui se passe du côté de la Littérature. Domaine partagé entre Beauzée et Marmontel, la Littérature dans *l'Encyclopédie Méthodique* compte cinq divisions : 1/ *Style (figures, qualités, vices)*, 2/ *Versification*, 3/ *Poésie (épique, dramatique, lyrique, didactique)*, 4/ *Rhétorique (principes, applications, abus)*, 5/ *Littérature* (quelques principes de critique littéraire). Toutes les figures qui ne sont pas de Grammaire sont donc, en Littérature, logées à l'enseigne des *figures de style*, où l'on reconnaît, en plus des nouveaux migrants, les traditionnelles « figures de pensée »... sous d'autres étiquettes.

⁴⁸ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.498.

⁴⁹ Quatre tropes fondamentaux (Ramus, Vossius, Colonia, Crevier) fondés sur les lieux (Contiguïté, Inclusion, Ressemblance, Opposition), puis trois (*exit* l'Ironie) d'après Locke (Beauzée, Fontanier), puis deux (*exit* la Synecdoque) d'après Stuart-Mill (Gérusez, Kruszewski, Jakobson) : sur ces variations, voir Douay, Françoise, « L'allégorie comme trope dans la tradition rhétorique » in Gardes Tamine, Joëlle, *L'Allégorie, corps et âme, entre personnification et double sens*, Aix-en-Provence, PUP, 2002.

Laissant à Marmontel⁵⁰ les grands genres poétiques et rhétoriques, et les innombrables qualités et défauts du style (*brillant, gracieux, ampoulé, prosaïque...*), Beauzée s'inspire de Quintilien pour ordonner en cinq familles, par motivation dominante, la « sylve » des figures de style : les figures *par développement* du discours (*périphrase, description, hypotypose...*), les figures *par raisonnement* avec l'interlocuteur (*communication, concession, prolepse...*), les figures *par combinaison* de deux idées que l'on rapproche ou oppose (*comparaison, antithèse, paradiastole...*), les figures *par fiction* ou mensonge calculé (*litote, ironie, dialogisme...*), enfin les figures *par mouvement* affectif (*exclamation, apostrophe, prosopopée...*). Beauzée établit ainsi une classification complète des figures en neuf divisions ; quatre en Grammaire, pour les « figures de mots » : *métaplasmes, figures de syntaxe, tropes, figures d'élocution* (répétitions), et cinq en Littérature, pour les « figures de style » : *par développement, raisonnement, combinaison, fiction ou mouvement*.

Le classement que propose Fontanier présente trois différences notables ; sa toute première dichotomie n'est pas figures de grammaire/figures de style mais tropes/non-tropes ; ensuite, contrairement à Beauzée, il subdivise les tropes en deux, car s'il appelle *figures de signification* « les tropes en un seul mot, ou proprement dits » (*métonymie, synecdoque, métaphore*), il conserve aussi parmi les tropes, sous le nom de *figures d'expression* « les tropes en plusieurs mots, ou improprement dits » (*allégorie, hyperbole, ironie...*) ; quant aux non-tropes, mettant grammaire et littérature sur le même pied, il les subdivise en cinq classes : *figures de diction* ou *métaplasmes*, *figures de construction*, *figures d'élocution* (pour les répétitions remarquables), *figures de style* et *figures de pensée* ; contrairement à Beauzée, Fontanier tient à distinguer, comme *figures de pensée*, des figures « indépendantes des mots, de l'expression et du style⁵¹ »,

⁵⁰ En 1787, Marmontel rassemble en 192 articles (dont 6 abordent les figures) ses contributions à l'entreprise encyclopédique : Marmontel, Jean-François, *Eléments de littérature*, édition Sophie Le Menahèze, Paris, Desjonquères, 2005.

⁵¹ Fontanier, Pierre, *Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.403.

telle la prosopopée, où le fait de donner la parole à l'absent, ou à l'abstrait, lui semble « indépendant » de ce qui se dit. Fontanier répartit donc les figures en sept classes ; ou douze si l'on tient compte du fait que les deux dernières sont subdivisées, les figures de style en figures *par emphase*, *par tour de phrase*, *par rapprochement* et *par imitation*, et les figures de pensée en figures *par imagination*, *par raisonnement* ou *combinaison*, et *par développement*, selon le principe de motivation et souvent dans la terminologie même que propose l'*Encyclopédie Méthodique* pour ses propres figures de style.

Beauzée, qui supervise une encyclopédie collective destinée au grand public lettré, gère un héritage de 174 figures, qu'il organise en neuf classes ; Fontanier, qui coordonne pour les collèges plusieurs manuels gradués, retient 82 figures -une petite moitié- qu'il organise en sept classes agencées autrement : rien de plus légitime, étant donné son projet ; or au moment où Fontanier rédige, il dit bien qu'il puise dans la meilleure documentation possible : le dictionnaire méthodique de figures qu'ont rassemblé les encyclopédistes, parmi lesquels Fontanier se range à son tour en transformant cette vaste somme en manuel ; c'est tout de même fausser la perspective que de décerner au seul Fontanier le titre de « Linné de la rhétorique »⁵².

Venons-en maintenant au traitement des Catachrèses.

L'un après l'autre, Beauzée et Fontanier ont lu de très près le traité *Des Tropes* de Dumarsais, le premier quand il prend, dans la Diderot-d'Alembert, la succession du grammairien-philosophe mort en 1756, le second quand il prépare son *Commentaire raisonné sur les Tropes de Dumarsais* de 1818, dont l'accueil devait décider de la parution de ses propres traités de figures, tropes et non-tropes. Or tous deux s'indignent⁵³ d'entendre Dumarsais parler de *métonymie* pour la relation entre *langue*, organe de la parole, et *langue*, idiôme, langage des

⁵² Gérard Genette « Introduction » in Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.13.

⁵³ Beauzée, Nicolas, « Catachrèse », EM, t.1, p.357, et Fontanier, Pierre, *Les Tropes de Dumarsais avec un commentaire raisonné*, Genève, Slatkine Reprints, 1967, t.2, p.80.

différentes nations, ou bien de *métaphore* pour la relation entre *feuille* d'arbre et *feuille* de papier, comme s'il s'agissait là d'un *vrai trope* ; pour mériter ce titre, le trope doit être une *figure*, c'est-à-dire une forme librement choisie, pour la beauté ou la force de l'expression, alors que pour *langue* ou *feuille*, la langue française ne dispose pas d'un second terme propre qui lui éviterait d'employer un même mot en deux sens différents : le caractère *forcé* du recours à la *métonymie* ou à la *métaphore* l'emporte à leurs yeux sur le type de la relation mise en oeuvre, et suffit à faire de chacun de ces prétendus tropes, non-figures car imposés par la langue, un *abus de langage*, *abusio*, *catachrèse*. Contre Dumarsais, Beauzée l'affirme clairement en 1765 comme en 1786 et, dans une langue plus moderne, Fontanier dit exactement la même chose en 1821 :

Beauzée : « La Métaphore, la Métonymie, la Synecdoque, gardent ces noms généraux, quand elles ne sont dans le discours que par ornement ou par énergie ; elles sont toutes les trois du domaine de la Catachrèse, quand la disette de la langue s'en fait une ressource inévitable.»⁵⁴

Fontanier : « La *Catachrèse* [...] Loin d'en faire, comme Dumarsais, une espèce à part, et une espèce non-seulement de Trope, mais même de figure, nous ne la regardons que comme l'emploi, sinon toujours primitivement, du moins actuellement forcé, de telle ou telle des trois grandes espèces que nous avons reconnues »⁵⁵

Sur ce point primordial leur accord est parfait ; Beauzée et Fontanier vont pourtant développer autour des catachrèses des analyses théoriques différentes.

Ainsi, à l'article « Catachrèse » de l'*Encyclopédie Méthodique* qu'il rédige lui-même en 1782 pour remplacer l'article correspondant de la Diderot-d'Alembert, dû à l'abbé Mallet⁵⁶, qu'il a préféré ne pas retenir, Beauzée, tout en se gardant d'affirmer que toutes nos idées nous viennent des sens, se plaît à citer

⁵⁴ Beauzée, Nicolas, « Trope » : Diderot-d'Alembert, t.XVI, p.698 et EM, t.3, p.581.

⁵⁵ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.213.

⁵⁶ Mallet, Edmé, « Catachrèse », « Trope ou figure de rhétorique par laquelle on emploie un mot impropre à la place d'un mot propre [...] comme lorsqu'on dit aller à cheval sur un bâton, equitare in arundine longâ (Horace II, Sat. iij.,246). La raison rejette ces expressions mais la nécessité les excuse et le sens qu'on y attache sauve la contradiction qu'elles présentent. » in Diderot-d'Alembert, t.I, 1751, p.757.

Locke pour l'un de ses principes les plus généraux : « dans toutes les langues, les mots qu'on emploie pour signifier des choses qui ne tombent pas sous les sens, ont tiré leur première origine d'idées sensibles (Essai Liv.III ch.j §5) »⁵⁷, l'illustrant d'exemples qu'il attribue au *Traité de la Formation mécanique des langues* du Président de Bosses : « Avoir de l'*Inclination* pour quelqu'un, *Pencher* en sa faveur, sont vraiment des images physiques de choses morales ; puisque par analogie elles transportent, aux dispositions de l'âme, les mouvements corporels».⁵⁸ Fontanier en revanche, moins curieux de la lointaine origine des mots que de leur usage conscient aujourd'hui, et peu attiré par une notion aussi générale que celle d'*analogie*, reste attaché aux trois catégories héritées de l'étude des tropes et dès lors distingue fidèlement les catachrèses de métonymie (*un Cordon bleu, le Barreau, la Bourse*), les catachrèses de synecdoque (*un bronze, le Commerce, un Tartufe*) et les catachrèses de métaphore (*un bras de mer, une tête de chou, un son doux*).⁵⁹ Les relations sur lesquelles l'un et l'autre fondent ces façons de parler sont donc décrites différemment ; cependant c'est au niveau des concepts grammaticaux auxquels ils ont recours que leurs analyses respectives des catachrèses divergent le plus.

Dans le passage central de l'article « Trope » de la Diderot-d'Alembert, déjà partiellement cité, Beauzée renvoie la Catachrèse vers l'Etymologie :

« La Métaphore, la Métonymie, la Synecdoque, gardent ces noms généraux, quand elles ne sont dans le discours que par ornement ou par énergie ; elles sont toutes les trois du domaine de la Catachrèse, quand la disette de la langue s'en fait une ressource inévitable : mais sous cet aspect, la Catachrèse doit être placée à côté de l'Onomatopée ; & ce sont deux principes d'étymologie, peut-être les deux sources qui ont fourni le plus de mots aux langues : ni l'une ni l'autre ne sont des *Tropes*. »⁶⁰

Et l'article « Catachrèse » qu'il rédige pour la *Méthodique* confirme ce choix :

⁵⁷ Beauzée, « Catachrèse », in EM, t.1, p.358.

⁵⁸ Beauzée, *ibid.* p.359.

⁵⁹ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.214-217.

⁶⁰ Beauzée, Nicolas, « Trope » : Diderot-d'Alembert, t.XVI, p.698 et EM, t.3, p.581.

« La *Catachrèse*, c'est l'usage forcé de quelqu'un des Tropes, pour exprimer une idée qui n'a point de terme propre, par celui d'une autre idée qui a quelque rapport à la première. Les Tropes sont les ressources de la *Catachrèse* ; parce qu'elle y puise les emprunts forcés ; mais elle n'est point un Trope : elle est une des sources de l'Étymologie, parce qu'elle contribue par ses emprunts à perfectionner, à compléter, à enrichir la nomenclature des langues ». ⁶¹

De prime abord, Beauzée semble recroiser ici Turgot, pour qui l'étymologie comme « recherche de l'origine des mots » exige, avant toute remontée dans l'histoire, un examen du système de la langue, incluant explicitement l'étude des « tropes & métaphores » qui « détournent la signification des mots ». Mais la démarche de Turgot, comme celle de Dumarsais d'ailleurs, va du mot au sens, elle est sémasiologique ; leur question-type est : d'où vient cet emploi ? et leur réponse-type : -cela vient de... : d'où vient l'expression *les ailes d'un bâtiment* ? -des *ailes de l'oiseau*, par métaphore ou par analogie (et le fait que l'expression soit « libre » ou « forcée » reste secondaire). Alors que si les catachrèses sont rapportées prioritairement à « la disette de la langue » (Beauzée), la question-type devient : y a-t-il un mot pour...? et si non, comment faire ? y a-t-il un mot pour désigner les parties latérales d'un bâtiment ? – non, il n'y a pas de mot propre – à quoi allons-nous l'emprunter ? – à l'oiseau, par métaphore ou par analogie : on parlera donc des *ailes* d'un bâtiment ; la démarche ici va de l'idée au mot, elle est de type onomasiologique. Il est donc tout-à-fait révélateur que Beauzée dise que la Catachrèse et l'Onomatopée fournissent non pas de nouveaux *sens* aux mots mais de nouveaux *mots* aux langues, et qu'il parle avec insistance des *emprunts* qui complètent la *nomenclature* des langues ; ainsi la langue de l'architecture gagnerait le mot *aile* par emprunt à la zoologie. De forme identique, mais relevant de domaines distincts, ces mots deviennent-ils donc *homonymes* comme peuvent l'être deux entrées dans une encyclopédie ? Beauzée se pose cette question puisqu'à l'article *Homonyme* de la Diderot-

⁶¹ Beauzée, « Catachrèse », in EM, t.1, p.358.

d'Alembert, repris sans retouche sur ce point⁶² dans *l'Encyclopédie Méthodique*, il précise « que l'on ne doit pas regarder un mot comme *homonyme*, quoiqu'il signifie une chose dans le sens propre, & une autre dans le sens figuré »⁶³ : ni *voix* dans *voix de la conscience* ni *voix* dans *mettre aux voix* ne sont homonymes de *voix, son qui sort de la bouche*. Sans doute ; mais le sens est-il *figuré* dans la catachrèse, si la catachrèse n'est pas une figure ? et les différents sens qui ne sont pas propres (*ails de bâtiment, ailes de moulin, ailes du nez*) ne sont-ils pas homonymes entre eux ? Beauzée lui-même ne le précise pas mais Fontanier cite un certain M. Ferry de Saint-Constant qui pousse cette logique-là jusqu'à son terme puisqu'il « fait de la Catachrèse la mère de tous ces homonymes ».⁶⁴

Dans sa propre définition de la Catachrèse, Fontanier semble d'abord adopter la démarche onomasiologique de Beauzée : pour telle idée, quel mot ? Cependant il hésite à suivre cette voie jusqu'au bout, et après quelques formules ambiguës, c'est dans le vocabulaire sémasiologique de Dumarsais qu'il conclut, non pas à la multiplication homonymique des mots mais bien à la multiplication polysémique de leur *usages* et de leurs *valeurs* :

« Qu'est-ce donc que la *catachrèse* ?

C'est, comme le dit Beauzée, l'usage qu'on est forcé de faire d'un trope, pour exprimer une idée qui n'a point de terme propre, par le terme d'une autre idée qui a quelque rapport à la première.

Mais si la *catachrèse* n'est précisément ni un trope particulier, ni tel ou tel autre trope, et si elle n'est pas non plus une vraie figure, elle n'en a pas moins d'influence sur les langues, et n'en contribue pas moins à les étendre, à les compléter, à les enrichir, à les perfectionner, en multipliant à l'infini la valeur et les usages des mots. »⁶⁵

⁶² Je remercie Christophe Rey pour sa précieuse collaboration à l'analyse de ces textes anciens qu'il a partiellement numérisés : *Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le dictionnaire Grammaire & Littérature de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel, issu de l'Encyclopédie méthodique*, Université de Provence, thèse 2004.

⁶³ Beauzée, Nicolas, « Homonyme », in Diderot-d'Alembert, *Encyclopédie*, t.VIII, 1765, p.283 et EM, t.2, 1784, p.256.

⁶⁴ Fontanier, Pierre, *Figures du discours*, 1968, p.26, n.2. On sait qu'au XXe siècle, le dégroupement des homonymes a trouvé un champion en la personne de Jean Dubois.

⁶⁵ Fontanier, Pierre, *Commentaire 1818*, 1967, t.2, p.83.

Mais en réalité, Fontanier n'est pleinement d'accord ni avec Dumarsais (qui s'en tient à l'opposition *sens propre/sens figuré* même pour les catachrèses) ni avec Beauzée (qui différencie les termes conceptuels par domaines, d'origine et d'emprunt), et c'est pourquoi il va développer contre l'un et l'autre une grille d'analyse plus complexe, en greffant sur l'opposition du propre et du figuré une seconde opposition, celle du *sens primitif* et du *sens par extension*, implicite chez Beauzée, et que d'Alembert explicite au moment où il établit les principes réglant la définition des mots dans un dictionnaire, à l'article *Dictionnaire de Langues* de l'*Encyclopédie*, repris dans l'*Encyclopédie Méthodique* :

« Il est d'abord évident que la définition d'un mot doit tomber sur le sens précis de ce mot, & non sur le sens vague. Je m'explique ; le mot *douleur* par exemple, s'applique également dans notre langue aux peines de l'ame, & aux sensations désagréables du corps : cependant la définition de ce mot ne doit pas renfermer ces deux sens à la fois ; c'est là ce que j'appelle le *sens vague*, parce qu'il renferme à la fois le sens primitif & le sens par extension : le sens précis & originaire de ce mot désigne les sensations désagréables du corps, & on l'a étendu de là aux chagrins de l'âme ; voilà ce qu'une définition doit faire bien sentir. »⁶⁶

Or l'année même, 1754, où paraît dans l'*Encyclopédie* cet article d'une rigueur exceptionnelle, d'Alembert devient membre de l'Académie Française ; et il en sera le secrétaire perpétuel de 1772 à sa mort en 1783, alors que se prépare la 5ème édition du *Dictionnaire de l'Académie*, parue en 1798, qui entérine les analyses sémantiques de d'Alembert en faisant entrer dans le dictionnaire, avec le mot *Extension*, la notion de *sens par extension*, qui n'est ni propre ni figuré.

Ainsi pour donner aux catachrèses un statut théorique satisfaisant, Fontanier, s'autorisant de d'Alembert et de l'Académie Française, remplace hardiment le schéma binaire qui prévalait encore chez Dumarsais et Beauzée par un schéma ternaire, où un troisième sens –dont il n'est pas peu fier- vient s'interposer entre le *sens propre primitif* et le *sens figuré* :

⁶⁶ d'Alembert, Jean Lerond, « Dictionnaire » in *Encyclopédie*, t.IV ,1754, p.959, et EM, t.1, 1782, p.609.

« ce *sens par extension*, intermédiaire entre le *sens propre primitif* et le *sens figuré*, dont je fais contre Dumarsais un principe fondamental [...] , que Beauzée, et surtout d'Alembert, avaient déjà mis un peu en avant [...] ; que les dernières éditions du Dictionnaire de l'Académie consacrent formellement, article *Extension* ; et sur lequel, enfin, il m'a été assuré que travaille la Commission chargée de la refonte de ce dictionnaire. »⁶⁷

Or l'*extension* de sens, chère aux lexicographes faiseurs de dictionnaires de langue, et le *sens étendu* qui en résulte, c'est dans *La Clef des étymologies*, destinée à ses élèves de Grammaire, que Fontanier en parle le plus clairement :

« Les tropes qui ne sont pas de vraies figures, ne peuvent pas produire un sens *véritablement figuré*. Quel est donc le sens qu'ils produisent ? Ils étendent le premier sens du mot à une nouvelle idée qui lui était auparavant étrangère ; ils consacrent une sorte d'abus de ce sens. De cette extension, de cet abus, résulte un sens nouveau, qui est le leur. Or, ce sens peut-il être mieux dénommé que *sens par extension*, ou même que *sens extensif* ? La dénomination de *sens par extension* peut être accueillie avec d'autant plus de confiance qu'elle se trouve consacrée par l'Académie dans son Dictionnaire.

Il y a donc trois principales sortes de sens à distinguer dans les mots : le *sens propre*, le *sens par extension* et le *sens figuré*. Voyons par quelques exemples en quoi ils diffèrent entre eux. En voici d'abord un fourni par l'Académie elle-même.

« Le *sens par extension* tient le milieu entre le *sens propre* et le *sens figuré*. Dans *l'éclat de la lumière*, le mot *éclat* est dans le sens propre. Dans *l'éclat de la vérité*, le mot *éclat* est dans le *sens figuré*. Mais dans *l'éclat du son*, le mot *éclat* est transporté du sens de la vue auquel il est propre, au sens de l'ouïe, auquel il n'appartient qu'improprement. »⁶⁸

Le mot *aile* est donc, dans le sens *primitif* propre à l'oiseau, dans le sens *par extension* propre au moulin, et *figurées* les *ailles* du Seigneur ou du Temps.

Que Fontanier fasse ici oeuvre théorique originale en sémantique lexicale, nous en avons pour preuve textuelle l'absence d'article *Extension, sens extensif* dans *l'Encyclopédie Méthodique*, et le fait qu'à l'article *Etendue*, Beauzée se

⁶⁷ Fontanier, Pierre, *Figures du discours*, <1821>, 1968, p.26. Voir aussi *Commentaire* <1818>, 1967, t.2, p.51.

⁶⁸ Fontanier, Pierre, *La clef des étymologies*, Paris, Brunot-Labbé, 1825, p.244-245.

fasse le porte-parole des analyses de sémantique logique des MM. de Port-Royal sur l'*Extension* & la *Compréhension* des concepts :

« En Grammaire & en Logique, il est essentiel de remarquer deux choses dans les noms ; la compréhension de l'idée (*Voyez* COMPRÉHENSION) & l'*Etendue* de la signification. »

« Moins il entre d'idées partielles dans celle de la nature générale énoncée par le nom appellatif, plus il y a d'individus auxquels elle peut convenir ; & plus au contraire il y entre d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels la totalité puisse convenir. Par exemple, l'idée de *figure* est applicable à un plus grand nombre d'individus que celle de *triangle*, de *quadrilatère*, &c. »⁶⁹

Au terme de cette enquête sur ce que Fontanier doit à Beauzée, il est donc permis de conclure que l'indéniable originalité de Fontanier ne réside ni dans l'art de classer les figures, ni dans la réduction des tropes à trois relations, mais bien dans l'élaboration d'un schéma d'analyse sémantique à trois valeurs : *sens propre primitif* / *sens par extension* (propre par catachrèse à une seconde idée) / *sens figuré*. Aussi pouvons-nous être d'accord avec lui quand il affirme : « Combien ne dois-je pas [...] à Dumarsais, à Beauzée ! Il ne faudrait pas cependant en induire que mon ouvrage n'est qu'une simple compilation. On verra aisément qu'il m'appartient tout entier ; [...] et que je me trouve même assez souvent en opposition, tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là. »⁷⁰

Fontanier face aux *Questions de rhétorique* du baccalauréat, 1821

Dumarsais, d'Alembert, Beauzée, Turgot, Silvestre de Sacy, l'Académie française de 1798, tels sont les interlocuteurs⁷¹ scientifiques de Fontanier ; Racine, Boileau, La Fontaine, le Voltaire de *La Henriade*, tel est son Panthéon littéraire ; aucune de ses références n'est puisée dans le 19^e siècle ; rédigée

⁶⁹ Beauzée, Nicolas, « Etendue » in EM, t.2, 1784, p.7.

⁷⁰ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, 1968, p.277.

⁷¹ Parmi les grammairiens-philosophes, Dumarsais (1676-1756) fait figure de pionnier ; d'Alembert (1717-1783), Beauzée (1717-1789), Turgot (1727-1781) appartiennent à la seconde génération ; Silvestre de Sacy (1758-1838) et Fontanier (1765-1844) à la troisième.

tardivement, l'oeuvre de Fontanier, dans la dynamique de sa production, appartient intellectuellement aux toutes dernières années du 18e siècle.

Mais du point de vue de sa réception, l'oeuvre de Fontanier, la somme pédagogique et scientifique que forment ses trois manuels de 1821, 1825, 1827, en ne paraissant qu'à la Restauration, s'est trouvée contemporaine des réformes de l'enseignement secondaire⁷², de ses programmes et de sa sanction nationale, le baccalauréat, menées entre 1821 et 1840 par la royauté restaurée. Lors de sa création par Napoléon, qui en trace le programme en 1803 et organise la première session en 1809, le baccalauréat est assez léger, puisqu'il ne comporte qu'une interrogation orale sur des auteurs grecs et latins, que la fréquentation d'un *conciones*⁷³ suffit à préparer. Sous la Restauration, au contraire, il va s'alourdir progressivement. Dès 1821, l'oral comporte deux épreuves nouvelles : les questions de rhétorique et les questions de mathématiques ; des questions sur le syllogisme⁷⁴ s'y ajoutent en 1830 alors qu'apparaît pour la première fois une épreuve écrite de composition latine ; à l'oral, des questions d'histoire-géographie sont introduites en 1838 ; en 1840 enfin, l'écrit s'enrichit d'une version latine et l'oral d'une explication de textes d'auteurs français, tirée de recueils de discours français⁷⁵. Ainsi en vingt ans, 1820-1840, le baccalauréat qui était une simple épreuve orale sur des auteurs anciens devient-il un ensemble de huit épreuves : deux écrits, version latine et composition latine, et six oraux : explication latine et grecque, explication française, questions de rhétorique,

⁷² voir Falcucci, Clément, *L'Humanisme dans l'enseignement secondaire en France au XIXe siècle*, Toulouse, Privat, 1939, p.137 sqq.

⁷³ Recueil de discours latins tirés des historiens tel Naudet, Joseph, *Conciones et orationes ex Salustii, T.Livii, Taciti, Q.Curtii historis collectae*, Paris, Delalain, 1813, rep. jusqu'en 1880.

⁷⁴ A partir de manuels comme Hauchecorne, *Logique française pour préparer les jeunes gens à la rhétorique*, Paris, Nyon, 1784, 1806, Larivière, Toussaint, *Application de la Logique à la Rhétorique*, Paris, Coste, 1820, et des rééditions de Dumarsais, *Logique ou réflexions sur les principales opérations de l'esprit*, Paris, Delalain 1819, 1826, Brunot-Labbé 1834.

⁷⁵ Anonyme, *Manuel du rhétoricien ou Choix de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, D'Aguesseau, Thomas, etc. pour les exercices de la classe de rhétorique*, Paris, Le Normant, 1810 ; Théry, Augustin-François, *Choix de discours français ou Conciones français, à l'imitation du Conciones latin en usage dans les rhétoriques*, Paris, J.S.Merlin, 1821, 1825.

questions de logique, questions de mathématique et questions d'histoire-géographie.

Au moment même où paraissent les manuels de Fontanier, 1821-1827, le baccalauréat, auquel les élèves se présentent en classe de première ou Rhétorique, se résume donc à trois épreuves orales : l'explication d'auteurs anciens, les questions de rhétorique et celles de mathématiques. Cependant les meilleurs élèves des classes de Rhétorique –qui dans ce but, y passent en « vétérans », une seconde année- concourent par écrit, en vers latins, composition latine ou composition française au Concours général, qui, de 1801 à 1903, dispense ses lauréats des épreuves littéraires du baccalauréat et assure leur admission en Licence à l'Université⁷⁶. D'ailleurs quand le baccalauréat comporte à son tour des épreuves écrites de composition, latine (1830) puis française (1853), celles-ci prennent les formes devenues canoniques au Concours général : *narration*, *lettre* ou *discours* ; les manuels de Rhétorique préparent donc autant aux épreuves écrites du Concours général⁷⁷ -admisses au baccalauréat en 1830- qu'aux épreuves orales du baccalauréat. Sans exercices de composition, ni explications d'auteurs anciens, les manuels de figures de Fontanier ne peuvent guère préparer qu'à l'oral de rhétorique du baccalauréat.

Quelles étaient donc ces « questions de rhétorique » qu'il fallait affronter à l'oral du baccalauréat, où l'on en tirait une au sort sur une liste de vingt ?

Depuis leur apparition en 1821 jusqu'à leur disparition en 1890, elles sont d'une remarquable stabilité : publiées annuellement et par académies, elles ne divergent guère que par les auteurs et les oeuvres recommandés pour illustrer d'exemples les différentes notions. En voici la liste, telle qu'elle figure sur un mince fascicule anonyme de trois pages (p.1 *auteurs pour l'explication de textes*,

⁷⁶ Voir Champion, Jacques, « Le concours général et son rôle dans la formation des élites universitaires au XIXe siècle », *Revue française de pédagogie* n°31, Paris, avril 1975.

⁷⁷ Voir surtout Filon, Auguste, *Nouvelles narrations françaises précédées d'exercices préparatoires*, Paris, Hachette, 1827, rep. jusqu'en 1911.

p.2 *questions de mathématiques*, p.3 *questions de rhétorique*) précisant pour l'académie d'Aix-en-Provence le programme de 1827.

RHÉTORIQUE

1. INTRODUCTION	Trois genres de causes. Caractère de l'éloquence dans ces trois genres. Règles générales que l'orateur doit observer dans les trois genres.
2. INVENTION	Arguments oratoires. Arrangement des preuves. Réfutation. Sophismes.
3. <i>Idem</i>	Moeurs oratoires. Leur utilité dans les trois genres.
4. <i>Idem</i>	Passions. Leur nécessité et leur pouvoir. Règles à observer dans l'emploi des passions.
5. <i>Idem</i>	Lieux communs. Leur usage.
6. DISPOSITION	Exorde. Application des règles à l'exorde du discours d'Eschine, à celui du discours de Cicéron pour Milon.
7. <i>Idem</i>	Narration. Ses qualités. Application des règles à la narration du supplice de Gavius. (Prise d'Elatée. Peste de Thèbes.)
8. <i>Idem</i>	Péroraison. Applications des règles à la péroraison du discours de Cicéron pour Milon.
9. ÉLOCUTION	Style. Ses qualités.
10. <i>Idem</i>	Tropes et figures de mots.
11. <i>Idem</i>	Figures de pensées.
12. POÉSIE ÉPIQUE	Epopée. Son origine : exposition ; invocation ; unité d'objet ; épisodes.
13. POÉSIE DRAMATIQUE	Tragédie : règles générales ; règles particulières.
14. <i>Idem</i>	Comédie. Satire. Règles.
15. POÉSIE DIDACTIQUE	Différentes espèces de poèmes didactiques : leur forme ; leurs règles.
16. POÉSIE PASTORALE	Eglogue : son origine ; sa forme ; son style.
17. POÉSIE LYRIQUE	Ode : son origine ; sa forme ; écarts ou digressions ; enthousiasme.
18. APOLOGUE	Son origine ; son objet ; son caractère ; ses règles.
19. LETTRES ET DIALOGUE	Leur style ; leurs règles.
20. ORAISON FUNÈBRE ET PANÉGYRIQUE	Leurs règles ; leur objet. ⁷⁸

Les « questions de rhétorique » du baccalauréat portent donc sur des notions qu'il faut expliquer en français et appliquer, pour certaines questions, à des textes anciens ; en l'occurrence, cette année-là, dans l'Académie d'Aix, en grec, des passages du *Contre Ctésiphon* d'Eschine, du livre VIII des *Histoires*

⁷⁸ Anonyme, *Séries de questions sur lesquelles seront interrogés par la voie du sort les aspirants au grade de Bachelier ès-Lettres de l'Académie d'Aix*, Marseille, Achard, 1827, p.3.

d’Hérodote (prise d’Elatée par Xerxès) et de *l’Oedipe-Roi* de Sophocle (peste de Thèbes), et en latin, deux discours de Cicéron, le *Pour Milon* et le *Contre Verrès*, propréteur de Sicile tyrannique et corrompu qui fit crucifier Gavius. Elles mobilisent, on le voit, des connaissances acquises aussi bien en classe de seconde, vouée à la poésie, qu’en classe de première, vouée à l’éloquence, puisque l’on trouve côte à côte parmi ces vingt questions, de la rhétorique proprement dite –au sens d’Aristote, Cicéron et Quintilien- avec les genres oratoires antiques, l’invention et la disposition, et l’éloquence sacrée de l’oraison funèbre (neuf questions : 1. à 8. et 20.) ; de la poétique proprement dite –au sens d’Horace et de la *Poétique* d’Aristote- avec les grands genres en vers (sept questions : 12. à 18.) ; enfin des questions relevant des deux domaines avec les styles, les figures, de mots et de pensées, et les pratiques mondaines de l’art épistolaire et de la conversation (quatre questions : 9. à 11. et 19.). Ceci explique qu’un manuel de seconde, comme l’est explicitement⁷⁹ le *Manuel classique pour l’étude des tropes* de Fontanier, ou le célèbre *Gradus ad Parnassum* de François Noël⁸⁰, soit néanmoins *approuvé* par l’Université pour la préparation au baccalauréat, comme l’est de 1822 à 1830 le Fontanier 1821, qui remplace le traité *Des Tropes* de Dumarsais, approuvé de 1803 à 1822 ; en revanche, le *Traité général des figures du discours autres que les tropes* de 1827, plutôt destiné par Fontanier à la classe de première, à son grand regret ne fut pas *approuvé* ; l’eût-il été que l’ambitieux «traité général et complet des Figures du Discours »⁸¹ dont rêvait Fontanier –et que Gérard Genette réalisa pour lui en 1968- n’aurait couvert, dans la liste des vingt questions de rhétorique figurant au programme officiel du baccalauréat de ces années-là, 1821-1827, que les questions 10. et 11. : deux questions sur vingt, 1/10 du programme.

⁷⁹ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, 1968, p.21.

⁸⁰ Noël, François, *Gradus ad Parnassum, ou Nouveau dictionnaire poétique latin-français, fait sur le plan du Magnum dictionarium poeticum du P.Vanière* [1710], Paris, Le Normant, 1810, rep. jusqu’en 1911.

⁸¹ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, 1968, p.269.

Etait-ce la règle à l'époque ? et pour préparer les questions de rhétorique du baccalauréat, les élèves de première devaient-ils recourir à plusieurs manuels spécialisés traitant chacun –comme Fontanier les figures- un point particulier ? ou bien existait-il des manuels plus généraux ? Pour s'en faire une idée, il faut accepter de prendre en compte les autres manuels de poétique et de rhétorique de cette époque, qui n'en manque pas ; à preuve, en voici une quarantaine⁸², parus entre 1803 et 1828, au moment où Fontanier enseigne, et rédige les siens.

1803	Dom Ph. Lièble	Nouvelle rhétorique française à l'usage des jeunes gens de l'un et l'autre sexe, avec des exemples des meilleurs orateurs latins
1804	Noël & Delaplace	Leçons de Littérature & de Morale ou Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles. [29e dernière 1862]
1805	abbé AG Girard	Préceptes de rhétorique. [1787 augmenté 26e dernière 1887]
1806	M. Hauchecorne	Logique française pour préparer les jeunes gens à la Rhétorique [1784 aug.]
1809	Noël & Delaplace	Leçons latines de Littérature et de Morale.
1810	anonyme	Manuel du rhétoricien. Choix de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, D'Aguesseau, Thomas, etc. pour les exercices de la classe de Rhétorique.
1810	François Noël	<i>Gradus ad Parnassum</i> . [trad.Vanière 1710 15e dernière 1911 H]
1810	Bérenger & Guibaud	La Morale en action [1785 très remanié, 160e dernière 1899]
1811	JA Amar du Rivier	Cours complet de Rhétorique.
1813	JG Dubois Fontanelle	Cours de Belles-Lettres. [inédit rédigé avant la Révolution]
1813	Joseph Naudet	<i>Conciones et orationes ex Salustii, T.Livii, Taciti, Q.Curtii historiis collectae</i> . [Delalain dern.1880]
1814	Ph.M. Durand	Abrégé des Tropes de Dumarsais
1815	Charles Chaisneau	Rhétorique française basée sur les principes de l'analyse et de la composition
1816	CL Grandperret	Traité classique de la Littérature contenant les Humanités et la Rhétorique. [19e dernière 1879]
1817	abbé Ducros	Abrégé du Traité des Tropes de M.Du Marsais. Analyse de l'Abrégé. [H]
1817-19	Noël & Chapsal	Leçons anglaises de Littérature et de morale. [premiers discours d'orateurs]
1819	Noël & Delaplace	Le code des rhétoriciens ou choix des meilleurs préceptes d'éloquence et de style pour servir d'introduction aux Leçons de Morale et de Littérature.
1819	Joseph Planche	Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique.
1819	M. Varinot	Dictionnaire des métaphores françaises.
1820	Toussaint Larivière	Application de la Logique à la Rhétorique.
1820	Joseph Planche	Traité des figures de rhétorique, avec des exemples tirés des plus célèbres auteurs latins et français, et des notes sur les différents passages.
1820	abbé Paul	Cours de rhétorique à l'usage des jeunes rhétoriciens.
1821	Pierre Fontanier	Manuel classique pour l'étude des tropes. [4e dernière 1830 H]
1821	AF Théry	Choix de discours français ou <i>Conciones</i> français, à l'imitation du <i>Conciones</i> latin en usage dans les rhétoriques
1820-22	JA Pierrot - Deseilligny	Cours d'éloquence française [2 vol] I Principes généraux de l'art d'écrire II Histoire de la Langue française. [cours public de la Sorbonne/collèges]
1822	Joseph V. Le Clerc	Nouvelle Rhétorique. [21e dernière 1891]
1822	JA Amar du Rivier	<i>Conciones</i> français ou choix de discours tirés des historiens et orateurs frçs
1823	Monnot des Angles	Leçons de rhétorique. Cours de thèmes sur l'Histoire de France.
1823	JA Amar du Rivier	<i>Conciones</i> poétique grec ou Discours choisis tirés des poètes grecs.
1824-25	Noël & Bocous	Leçons italiennes de Littérature et de Morale.
1825	Mathieu Andrieux	Rhétorique française extraite des meilleurs auteurs anciens et modernes.

⁸² H pour Humanités signale un manuel explicitement destiné à la classe de seconde.

1825	PF Calonne	Traité de narration suivi des règles générales de l'analyse et du développement oratoire, avec des modèles d'exercices [4e der. 1846 H]
1825	Ctsse d'Hautpoul	Rhétorique de la jeunesse, traité sur l'éloquence du geste et de la voix.
1825	LG Taillefer	Traité élémentaire de rhétorique Règles de l'éloquence à l'usage des classes
1825	FJ Villiers Moriamé	Nouveau cours de rhétorique française à l'usage des aspirants au Baccalauréat ès-Lettres.
1826	NA Dubois	Exercices sur l'analyse et la composition ou Rhétorique en exemples
1826	Auguste Filon	Eléments de Rhétorique française précédés d'une introduction sur les origines et le progrès du langage et de l'écriture, sur la grammaire générale, et sur les principales règles de la langue française. [10e dernière 1884]
1826	P.J. & W Meiners	Principes généraux de littérature comprenant : I Des notions de grammaire générale et les commencements de la rhétorique par M.J.P. II le complément de la rhétorique et de la poétique par W. Meiners.
1827	Auguste Filon	Nouvelles narrations françaises précédées d'exercices préparatoires [26° dernière 1911]
1827	Noël & Stoebel	Leçons allemandes de Littérature et de morale.
1827	Pierre Fontanier	Traité général des figures du discours autres que les tropes.
1828	NA Dubois	Concours généraux de l'Université (1805-1826) Textes et corrigés.
1828	CJ Hubert	Préceptes de rhétorique suivis de conseils sur un cours de lecture et d'une série de questions à l'usage des aspirants au grade de bachelier ès-Lettres.
1828	Parizot	volume ÉLOQUENCE de l'Encyclopédie Portative. [abrégé Méthodique]
1828	Choppin d'Arnouville	volume RHÉTORIQUE de l'Encyclopédie Portative.[abrégé Méthodique] ⁸³

Sans entrer dans l'analyse détaillée de ces ouvrages nombreux et variés, soulignons quelques traits qui permettent de les caractériser différemment.

En premier lieu, distinguons-les par leur objectif principal, le savoir ou le savoir-faire, qui oppose les *préceptes* aux *exercices* et aux *modèles*. Certains manuels⁸⁴ en effet exposent le savoir poétique et rhétorique sous la forme d'un vaste réseau de termes savants, dont l'étude et la mémorisation procurent des connaissances théoriques et rendent capable de définir une catégorie formelle et d'en donner des exemples, ainsi que de reconnaître et de nommer adéquatement les types de formes rencontrées en explication de textes. D'autres manuels au contraire se présentent comme des recueils de poèmes ou de discours,

⁸³ Pour les années suivantes (1829-1894), et une analyse plus détaillée de ces manuels-ci, voir Douay, Françoise, « La rhétorique en France au XIXe siècle à travers ses pratiques et ses institutions : restauration, renaissance, remise en cause » in Fumaroli, Marc, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, PUF, 1999, p.1131-1133 sqq.

⁸⁴ Lièble, Philippe, *Nouvelle rhétorique française à l'usage des jeunes gens de l'un et l'autre sexe, avec des exemples des meilleurs orateurs latins*, Paris, Charou & Leblanc, 1803 ; Girard, Antoine-Gervais, *Préceptes de rhétorique, tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Paris, Société typographique, 1805 ; Dubois Fontanelle, Jean-Gaspard, *Cours de Belles-Lettres*, 4 vol. Paris, Dufour, 1813 ; Paul, abbé, *Cours de rhétorique à l'usage des jeunes rhétoriciens*, Lyon, Mathéron, 1820.

historiques, littéraires ou scolaires⁸⁵, prétextes à de multiples exercices, qui ont eux aussi leurs principes et leur gradation : lecture commentée pour la reconnaissance des formes, traduction⁸⁶ en latin pour le travail du style, analyse⁸⁷ paragraphe par paragraphe pour l'élaboration des plans, enfin composition par l'élève, par amplification d'une *matière* ou résumé fourni, d'une narration, lettre ou discours, auxquels le texte d'auteur fournira un corrigé modèle ; ces *lectures* servent donc surtout d'entraînement à l'art d'écrire, et parfois aussi à l'art de dire lorsque s'y joint la récitation⁸⁸. Parfois dissociés, préceptes et modèles pour l'exercice sont souvent associés en proportion variable, soit en un même volume⁸⁹, soit en plusieurs volumes complémentaires⁹⁰ : ainsi à la fin de sa *Nouvelle Rhétorique* très riche en préceptes, Joseph-Victor Le Clerc donne les meilleures copies de ses élèves en modèle, tandis que Noël et Delaplace publient à part une mince plaquette de préceptes⁹¹ en « introduction » à leurs riches recueils de longs exemples classés, un équilibre olympien entre théorie rhétorique et entraînement pratique à l'écriture, scolaire et mondaine, étant

⁸⁵ Dubois, Nicolas-Auguste, *Choix de discours ou d'amplifications en latin et en français, avec les matières et les corrigés, à l'usage de la Rhétorique*, Paris, Delalain, 1825, *Concours généraux de l'Université, Textes et corrigés à l'usage des maîtres*, Paris, Delalain, 1828.

⁸⁶ Monnot des Angles, *Leçons de rhétorique. Cours de thèmes sur l'histoire de France, à l'usage des humanistes*, Paris, Delalain, 1823.

⁸⁷ Chaisneau, Charles, *Rhétorique française basée sur les principes de l'analyse et de la composition*, Paris, Patrès, 1815 ; Calonne, Pierre-Fabius, *Traité de narration, suivi des règles générales de l'analyse et du développement oratoire avec des modèles d'exercices à l'usage de la seconde*, Paris, Compère, 1825.

⁸⁸ D'Hautpoul, Anne-Marie, *Rhétorique de la jeunesse, traité sur l'éloquence du geste et de la voix*, Paris, Bassange, 1825.

⁸⁹ Hubert, Charles-Joseph, *Préceptes de rhétorique suivis de conseils sur un cours de lecture et d'une série de questions à l'usage des aspirants au grade de bachelier ès-lettres*, Paris, Brunot-Labbé & Delalain, 1828

⁹⁰ Amar du Rivier, Jean-Augustin, *Cours complet de rhétorique*, Paris, Langlois, 1811, *Conciones français ou choix de discours tirés des historiens et des orateurs français*, Paris, Delalain, 1822, *Conciones poétique grec ou Discours choisis tirés des poètes grecs*, Paris, Delalain, 1823.

⁹¹ Noël & Delaplace, *Le code des rhétoriciens ou choix des meilleurs préceptes d'éloquence et de style pour servir d'introduction aux Leçons de Morale et de Littérature*, Paris, Simonnin & de Pélafol, 1819

réalisé par les *Eléments de Rhétorique*⁹² d'Auguste Filon, qui connurent d'ailleurs un succès durable. Fontanier pour sa part s'en tient aux préceptes purs, illustrés un à un.

Du côté des préceptes, distinguons plusieurs modes d'exposition, dus à deux choix indépendants : d'une part, l'ordre d'exposition, où s'opposent l'ordre raisonné des *traités* qui procèdent du général au particulier par classements ramifiés, et l'ordre tout alphabétique des *dictionnaires* et des *encyclopédies* ; d'autre part, le format, rythme et style d'exposition : lent, diffus, développé dans les traités, avec force exemples longs et variés, discussions et justifications ; compact et dogmatique au contraire dans les *abrégés*⁹³ et les *précis* qui, en plaquette autonome⁹⁴, ou en annexe à la fin d'un traité⁹⁵, distillent tout ou partie des « réponses aux questions du baccalauréat » et permettent de les apprendre par coeur. Quoique pédagogue, Fontanier reste fidèle au style développé et argumenté du traité savant, sans tableaux ni mnémotechniques.

Distinguons ensuite l'extension, maximale, classique ou restreinte, du domaine embrassé par ces différents ouvrages. Certains, en accord avec le programme du baccalauréat, traitent également de poétique et de rhétorique, se destinant ainsi à la classe de seconde ou d'Humanités aussi bien qu'à la classe

⁹² Filon, Auguste, *Eléments de rhétorique française, précédés d'une introduction sur les origines et les progrès du langage et de l'écriture, sur la grammaire générale, et sur les principales règles de la langue française*, Paris, Bredif, 1826.

⁹³ Durand, Philippe-Marie, *Abrégé des Tropes de Dumarsais, auquel on a joint des éléments du genre épistolaire et un traité de ponctuation extrait de Beauzée*, Grenoble, Baratier, 1814, 1819 ; Ducros, abbé, *Abrégé du Traité des Tropes de M. Dumarsais, augmenté d'un traité de ponctuation extrait de Beauzée*, Avignon, Aubanel, 1817, 1826

⁹⁴ Parizot, Valentin, *ELOQUENCE, Précis d'éloquence et d'art oratoire, Encyclopédie Portative*, Paris, Bachelier, 1828 ; Choppin d'Arnouville, *RHÉTORIQUE, Précis de rhétorique positive, où l'on traite des qualités essentielles et accidentelles de l'art de parler et d'écrire, et des accidents ou ornements du discours, Encyclopédie Portative*, Paris, Bachelier, 1828.

⁹⁵ Taillefer, Louis-Gabriel, *Traité élémentaire de rhétorique ou règles de l'éloquence à l'usage des classes*, Paris, Maire-Nyon, 1825 ; Villiers Moriamé, F.J., *Nouveau cours de rhétorique française à l'usage des aspirants au Baccalauréat ès-lettres*, Paris, Brunot-Labbé, 1825.

de première ou de Rhétorique⁹⁶ avec un manuel unique pour ces deux années. D'autres manuels au contraire se limitent, soit à la poétique, comme le *Gradus ad Parnassum*, dont le degré de précision en mythologie ou en métrique dépasse d'ailleurs le niveau exigé au baccalauréat, soit à la rhétorique, comme ceux des *Conciones* qui ne recueillent que des discours d'orateurs, et certains des manuels les plus modernes, la *Nouvelle rhétorique* de Joseph-Victor Le Clerc⁹⁷ ou la *Rhétorique française* de Matthieu Andrieux⁹⁸, qui n'abordent pas du tout la poésie –*épique, dramatique, didactique, pastorale, lyrique*– bien que son étude figure au programme du baccalauréat ; dans ce cas, il faut pour couvrir ce programme officiel deux manuels complémentaires, et les mots *rhétorique* et *poétique* ont alors à peu près leur extension classique, celle que leur assigne Aristote en dissociant *Rhétorique* et *Poétique*. Il se trouve aussi un auteur qui ne traite ni de poétique ni de rhétorique, mais développe en termes de Langue et de Style, autour de la notion d'Unité de l'oeuvre, d'autres vues sur l'art d'écrire : il s'agit de Pierrot Deseilligny⁹⁹, professeur de Rhétorique de Baudelaire au collège Louis-le-Grand. D'autres manuels enfin se spécialisent dans le traitement d'un domaine restreint ; en fait, il n'y en a pas plus de trois qui soient l'objet de cette attention particulière : les traits¹⁰⁰ ou mots d'esprit, les arguments logiques¹⁰¹ et les figures, tropes et métaphores¹⁰².

⁹⁶ Grandperret, Claude-Louis, *Traité classique de la Littérature contenant les Humanités et la Rhétorique*, 2 vol., Paris, Brunot-Labbé, 1816 ; Planche, Joseph, *Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique*, Paris, Gide, 1819.

⁹⁷ Le Clerc, Joseph-Victor, *Nouvelle rhétorique*, Paris, Delalain, 1822. Sa table des matières figure en annexe.

⁹⁸ Andrieux, Mathieu, *Rhétorique française extraite des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Paris, Brunot-Labbé, 1825.

⁹⁹ Pierrot-Deseilligny, Jules-Amable, *Cours public d'éloquence française*, t.I *Principes généraux de l'art d'écrire*, t.II *Histoire de la langue française*, Paris, Journal des Cours Publics, 2 vol., 1820-1822.

¹⁰⁰ Bérenger, Laurent-Pierre, & Guibaud, Eustache, *La Morale en action, ou élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives, propres à faire aimer la Vertu & à former les Jeunes Gens dans l'Art de la Narration*, Lyon, Périsse, 1783 ; très remanié, 160 rep. jusqu'en 1899.

¹⁰¹ Voir les manuels qui servent à traiter les questions sur le syllogisme après 1830.

¹⁰²; Varinot, Antoine, *Dictionnaire des métaphores françaises, extraites des meilleurs auteurs français dans le style soutenu, et même dans le style familier*, Paris, Arthus-Bertrand, 1819 ;

Or conscient de sa spécialisation, aucun de ces manuels approfondis mais à visée restreinte ne présente la rhétorique elle-même comme « restreinte » à l'aspect qu'il privilégie ; Fontanier sur ce point ne fait pas exception, puisqu'il présente très exactement son *Manuel des Tropes* « comme le complément de la science du langage, et une sorte d'introduction à la Rhétorique et à la Philosophie ».¹⁰³

Distinguons enfin trois orientations majeures, qui tiennent à des priorités culturelles différentes : la grande tradition des *lettres classiques*, héritée des humanistes des 16e, 17e, 18e siècles, où, dans l'esprit du *Traité des études* de Rollin¹⁰⁴, la terminologie rhétorique et poétique, certes francisée, s'applique surtout aux auteurs anciens –comme c'est alors le cas au baccalauréat- et accompagne prioritairement la transmission de l'héritage gréco-latin, antique et christianisé ; le programme de *littérature comparée*, d'inspiration napoléonienne –en 1811, la France des cent trente départements s'étend des Bouches de l'Elbe, chef-lieu Hambourg, aux Bouches du Tibre, chef-lieu Rome- qui, sans exclure le latin classique, illustre richement les divers genres oratoires et poétiques dans plusieurs langues européennes, réalisé par François Noël et ses collaborateurs dans leurs *Leçons de Littérature et de Morale* ordonnant en parallèle des choix de textes modernes et contemporains français, latins, anglais, italiens et allemands¹⁰⁵ ; la *nouvelle rhétorique* française, enfin, certes néo-aristotélicienne

Planche, Joseph, *Traité des figures de rhétorique, avec des exemples tirés des plus célèbres auteurs latins et français, et des notes sur les différents passages*, Paris, Desbray, 1820.

¹⁰³ Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.21.

¹⁰⁴ Rollin, Charles, *Traité des Etudes. De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres, par rapport à l'esprit et au coeur*, Paris, Estienne, 4 vol., 1726-1730.

¹⁰⁵ Noël & Delaplace, *Leçons de Littérature et de Morale ou Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles*, Paris, Le Normant, 2 vol., 1804 ; Noël & Delaplace, *Leçons latines de Littérature et de Morale*, Paris, Le Normant, 1809 ; Noël & Chapsal, *Leçons anglaises de Littérature et de Morale*, Paris, Le Normant, 2 vol., 1817-1819 ; Noël & Bocous, *Leçons italiennes de Littérature et de Morale, sur le plan des Leçons françaises, latines et anglaises*, Paris, Le Normant, 2 vol., 1824-1825 ; Noël & Stoebel, *Leçons allemandes de Littérature et de Morale, t.I Introduction, t.II Prose, t.III Poésie*, Paris, Le Normant, 3 vol., 1827.

ou néo-cicéronienne (*cedant arma togae*¹⁰⁶), mais qui s'applique à des orateurs français ou anglais engagés et récents, accompagnant ainsi la restauration du Parlement en France en 1815 et le renouveau de la parole publique.¹⁰⁷ Or Fontanier, proche en ceci de d'Alembert et de l'Académie française, est voué à la langue française et ne transmet pas l'héritage antique, ni ses textes ni son érudition ; il ne s'intéresse pas non plus aux autres langues d'Europe – hormis philologiquement à quelques langues romanes – et en français même, il est étranger à la littérature de son siècle, tout émerveillé devant les antonomases mythologiques de *La Henriade* de Voltaire qui change de vils *veaux* en or en les appelant *filis d'Io*¹⁰⁸ tandis que dès 1804 les *Leçons de Littérature et de Morale* de Noël & Delaplace accueillent l'*Atala* de Chateaubriand paru en 1801 ; et il est plus étranger encore au renouveau de l'éloquence politique dont la rumeur s'éteint aux portes du sanctuaire qu'il a bâti, en grammairien-philosophe de sa langue nationale, à la seule gloire des figures littéraires du français classique. Faut-il chercher plus loin les raisons de son relatif insuccès ?

A vrai dire, Fontanier n'est pas le seul à connaître cette situation de décalage entre la Grammaire Générale, qui fut la culture de sa jeunesse, et les exigences des nouvelles réformes du baccalauréat. En 1826 paraît un manuel à quatre mains, qui trahit la même difficulté : sous le titre de *Principes généraux de Littérature*¹⁰⁹, il comprend 1° *des notions de Grammaire générale et les commencements de la Rhétorique*, 2° *le complément de la Rhétorique et de la Poétique* ; or le premier auteur, qui signe prudemment de ses seules initiales, M.P.J., traite de notions classiques dans l'*Encyclopédie* et chez les Idéologues, telles qu'*Origine et progrès du langage, Langues analytiques et langues*

¹⁰⁶ « Que les armes cèdent la place à la toge » : que les magistrats succèdent aux militaires ; ce mot de Cicéron figure en exergue de la *Nouvelle Rhétorique* de Joseph-Victor le Clerc.

¹⁰⁷ Voir ici même l'article que lui consacre Anne Vibert : « La rhétorique sans Fontanier ou la renaissance de la rhétorique au début du XIXe siècle ».

¹⁰⁸ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.169-170.

¹⁰⁹ P.J. & Meiners, Wilhelm, *Principes généraux de littérature comprenant : I Des notions de grammaire générale et les commencements de la rhétorique par M.P.J. II Le complément de la rhétorique et de la poétique par W. Meiners*, Paris, Warée, 2 vol., 1826.

*transpositives, Des parties du discours considérées seulement dans leur rapport avec la grammaire générale, et enfin Des tropes et des figures, de construction, de pensée et de diction, pour la prose et pour les vers ; tandis que le second auteur, W. Meiners, traite du sublime, des styles, et de tous les grands genres, oratoires et poétiques. Contrairement à Fontanier, M.P.J. a su sortir de son isolement en se trouvant un collaborateur ; cependant le caractère hétéroclite de cette alliance entre la vieille garde de la grammaire générale -bonne spécialiste, au demeurant, du langage figuré- et la jeune garde de la rhétorique étendue à tous les genres, oratoires et poétiques, qui triomphe alors au baccalauréat, n'échappe pas au rédacteur de l'*Avertissement*, qui ne craint pas d'écrire :*

... « peut-être [le lecteur] s'étonnera-t-il que dans une Rhétorique du XIX^e siècle, l'explication des *figures* occupe une étendue peu motivée par l'importance de la matière. Il fallait bien accorder quelque chose au vieil usage des professeurs, ne fût-ce que pour offrir une comparaison entre la futilité de leurs leçons et l'utilité d'un enseignement plus réfléchi ». [P.J. & Meiners 1826 *Avertissement* n.p.]

On ne saurait dire plus crûment qu'une rhétorique restreinte aux figures n'est plus à l'ordre du jour en 1826. Et si l'année suivante le dernier manuel de Fontanier, celui de 1827 consacré aux Figures, n'est pas approuvé, si en 1830 son premier manuel, celui de 1821, consacré aux Tropes, perd l'approbation qu'il avait reçue en 1822, c'est que les manuels de la nouvelle génération couvrent désormais l'ensemble de la tradition rhétorique de manière approfondie et coordonnée. Pour les figures elles-mêmes, Fontanier en retenait quatre-vingt-deux ; la *Nouvelle Rhétorique* de Joseph-Victor le Clerc en affiche une soixantaine et détaille certaines d'entre elles : le degré de précision est du même ordre, et son traité offre l'avantage de replacer les figures dans l'architecture raisonnée de la rhétorique classique : il suffit pour s'en convaincre de lire la Table des Matières de ce traité paru en 1822 et réédité vingt fois jusqu'en 1891.

Table des Matières

Prolégomènes.

DES TROIS GENRES : le genre démonstratif, le genre délibératif, le genre judiciaire.

DIVISION DE LA RHÉTORIQUE :

Invention, Disposition, Elocution. L'orateur y joindra l'Action.

PREMIÈRE PARTIE : DE L'INVENTION.

L'Invention comprend les Arguments, les Mœurs, les Passions.

I DES ARGUMENTS. Le Syllogisme, l'Enthymème, l'Epichérème, le Sorite, le Dilemne, l'Exemple, l'Induction, l'Argument personnel. Lieux des arguments ou lieux communs : I Lieux intrinsèques : la Définition, l'Énumération des parties, le Genre et l'Espèce, la Comparaison, les Contraires, les choses qui répugnent entre elles, les Circonstances, les Antécédents et les Conséquents, la Cause et l'Effet. II Lieux extrinsèques : la Loi, les Titres, la Renommée, le Serment, les Témoins. Usage des lieux communs.

II DES MOEURS.

Qualités de l'Orateur : la Probité, la Modestie, la Bienveillance et le Zèle, la Prudence. Mœurs réelles, mœurs oratoires.

III DES PASSIONS.

Réflexions générales. Moyens d'exciter les passions. Remarques sur l'usage du Pathétique : il faut voir s'il convient au sujet, ne pas s'y jeter sans préparation, ne pas s'y arrêter trop longtemps. Les Passions dominent dans la Péroration, sans être exclues des autres parties. Pour émouvoir les esprits, il faut en étudier les dispositions. Différence de notre barreau et de celui de Rome. Secours mutuel que les Mœurs et les Passions doivent se prêter.

SECONDE PARTIE : DE LA DISPOSITION.

Six parties dans le discours. Deux sortes de disposition [régulière ou transposée, si les circonstances l'exigent].

I DE L'EXORDE. Comment l'Orateur se concilie la bienveillance, l'attention et l'intérêt. Précautions oratoires. Sources de l'Exorde. Style de l'Exorde. De l'Exorde *ex abrupto*.

II DE LA PROPOSITION ET DE LA DIVISION. Propositions simples. Propositions composées. Règles de la division [comment annoncer son plan].

III DE LA NARRATION. Différences de la Narration historique et de la Narration oratoire. Qualités de la Narration : Clarté, Vraisemblance, Brièveté, Intérêt ou Agrément. De la Narration dans le genre délibératif et dans le genre démonstratif.

IV DE LA PREUVE OU CONFIRMATION. Choix des preuves. Ordre des preuves. Manière de les traiter, ou Amplification oratoire. Liaison des preuves ; transitions.

V DE LA RÉFUTATION. Des différentes manières de réfuter. De la Plaisanterie. De la réfutation des faux raisonnements ou sophismes : l'ignorance du sujet, la pétition de principe et le cercle vicieux, prendre pour cause ce qui n'est pas cause, le dénombrement imparfait, juger d'une chose par des faits accidentels, passer de ce qui est vrai à quelque égard à ce qui est vrai absolument, passer du sens divisé au sens composé et réciproquement, abuser de l'ambiguïté des mots.

VI DE LA PÉRORAISON. Deux objets de la Péroration : récapituler, émouvoir.

TROISIÈME PARTIE : DE L'ÉLOCUTION.

Division des qualités du Style, générales ou particulières.

I QUALITÉS GÉNÉRALES DU STYLE :

la Pureté, la Clarté, la Précision, le Naturel, la Noblesse, l'Harmonie, Harmonie dans les mots, Harmonie dans les périodes, Harmonie imitative.

II QUALITÉS PARTICULIÈRES DU STYLE .

Distinction des trois genres de style, simple, tempéré, sublime. Style simple : la Simplicité ou le Langage familier noble, la Concision. Style tempéré : l'Elégance, la Richesse, la Finesse, la Délicatesse, la Naïveté. Style sublime : l'Energie, la Véhémence, la Magnificence, le Sublime de pensée, de sentiment. Variété, Convenance. Des alliances de mots. Du pouvoir d'un mot mis à sa place. Des épithètes.

DES FIGURES.

Trois sortes de Figures : les Tropes, les Figures de mots, les Figures de pensée.

1° Des Tropes : la Métaphore, l'Allégorie, la Catachrèse, la Métonymie, la Synecdoche, l'Antonomase. Tropes moins connus : la Métalepse, l'Antiphrase, le Sarcasme, l'Hypallage.

2° Des Figures de mots proprement dites : l'Ellipse, le Pléonasme, l'Hyperbate, la Syllepse, la Répétition, la Disjonction, l'Apposition. De quelques autres Figures de mots, de plusieurs sortes d'Hyperbates, et des Figures de Grammaire.

3° Des Figures de pensées : l'Interrogation, la Subjection, l'Apостrophe, l'Exclamation, la Prosopopée, le Dialogisme, l'Obsécration, l'Imprécation, l'Optation, l'Hypotypose, qui renferme : l'Effiction, l'Ethopée, le caractère ou Portrait, la Chronographie, la Topographie, la Démonstration ou Description ; l'Accumulation, l'Ironie, l'Astéisme, l'Hyperbole, la Litote ou Diminution, l'Exténuation, la Signification ou l'Emphase, la Périphrase, l'Antithèse, le tour de Paradoxe, la Comparaison et le Parallèle, l'Allusion, la Gradation, la Prolepse ou l'Antéoccupation, la Suspension, la Prétériton, la Réticence, la Communication, la Permission, la Dubitation, la Correction, la Licence, la Concession, l'Epiphonème, la Sentence.

QUATRIÈME PARTIE : DE L'ACTION. De la Voix, du Geste, de la Mémoire. [exercices]

CONCLUSION [parler *convenablement* + le goût, perfectionné par l'imitation]

SUPPLÉMENT. Des Matières de Composition dans les classes de Rhétorique [avec quelques copies d'élèves, dont une de Jules Michelet, proposées comme modèles].

Ainsi, en prenant en compte les trois traités de Fontanier, celui, plus grammatical, de 1825 aussi bien que ses deux traités de figures, tropes et non-tropes, en les replaçant dans le dialogue soutenu qu'il entretient non seulement avec Dumarsais mais encore avec Turgot, Beauzée, d'Alembert et l'Académie Française, en les confrontant au nouveau programme du baccalauréat instauré en 1821 ainsi qu'aux nombreux manuels qui, à des titres divers, se proposent d'y préparer, on acquiert la conviction qu'en dépit d'une approbation passagère de son *Manuel classique pour l'étude des tropes* de 1821, l'oeuvre de Fontanier ne se montre pas sous son meilleur jour quand on l'insère dans le domaine, riche et

varié, de la rhétorique scolaire des années 1820-1830 ; il paraît donc inapproprié d'y voir « l'aboutissement de toute la rhétorique française, son monument le plus représentatif et le plus achevé ». ¹¹⁰

Cette oeuvre originale et cohérente, qui forme, dirons-nous, une grammaire des figures de la langue française littéraire des 17^e et 18^e siècles, révélerait mieux ses qualités dans l'espace des travaux de l'Académie Française sur le dictionnaire français et l'art d'y classer les différents sens d'un mot ; Fontanier lui-même y fait d'ailleurs allusion ¹¹¹. Caressait-il l'ambition, lui qui à la veille de sa retraite était un membre actif de l'Académie de Rouen, d'être un jour admis parmi les Immortels ? l'hypothèse n'est pas à écarter, mais les preuves qui pourraient l'étayer nous manquent à l'heure actuelle, même si le fait qu'en 1825 il retarde la sortie d'un second traité de figures annoncé pour faire paraître ses travaux de morphologie lexicale peut constituer un indice en ce sens.

Au demeurant, que Pierre « Emile » Fontanier, professeur de Grammaire et d'Humanités dans les collèges républicains, puis impériaux puis royaux, ait rêvé de couronner sa carrière par une entrée à l'Académie Française plutôt que par le succès éditorial d'un manuel de préparation au baccalauréat, il nous est également difficile de nous y résoudre tout-à-fait maintenant que, grâce à Bernard Vinatier, nous connaissons sa vie, son engagement politique, son expérience précoce de poète et d'orateur révolutionnaire, auteur d'un manuel d'instruction civique et d'un hymne au mariage du clergé, qui en plus renoue avec la parole publique, sous une forme certes assagie, en devenant à sa retraite maire de son pays, maniant avec bonheur l'éloquence de l'élu et même poète à ses heures. Comment se fait-il que cette expérience *rhétorique* au sens fort ne transparaisse nullement dans ses écrits savants sur la valeur des mots ? des pratiques oratoires trop fortes imposent-elles donc silence à la théorie ?

¹¹⁰ Genette, Gérard, « Introduction » in Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p.5.

¹¹¹ Fontanier, Pierre, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1938, p.26.

Un fois encore, une confrontation avec d'autres destins comparables de la même époque pourrait nous éclairer, car Fontanier ne fut pas le seul intellectuel engagé à survivre à la Révolution en costume de lettré. Or si l'on considère deux de ses contemporains immédiats¹¹², François Noël –l'infatigable auteur du *Gradus ad Parnassum* et des *Leçons de Littérature et de Morale* polyglottes- et Jean-François Tissot, auteur en 1835 de remarquables *Leçons et modèles de Littérature*¹¹³ dont la lecture enchantait le jeune Flaubert, qui connurent l'un et l'autre la griserie révolutionnaire puis des temps de disgrâce et de retraite forcée, il est remarquable de constater que l'un et l'autre consacrèrent ce temps mort à la poésie latine, Noël en mettant au net une *Traduction complète des poésies de Catulle*, et Tissot en donnant une nouvelle traduction des *Bucoliques* de Virgile, se félicitant d'échapper ainsi au désespoir, comme l'exprime Noël avec fierté :

« Hommes de lettres que la Révolution a lancés dans les grandes places [...], ne perdez pas de vue ces études à qui vous devez d'être propres à tout. Laissez calomnier les lettres par ceux qui n'en ont jamais senti, jamais apprécié le charme. Rendus à la retraite avec un loisir honorable, *otium cum dignitate*, vous y retrouverez un aliment digne de l'activité de votre esprit ; vous vous consolerez des jeux de la fortune, tandis que vous verrez ces mêmes hommes, qui ont dédaigné les lettres, ne pouvoir supporter leur disgrâce, leur nullité, et le poids insupportable de l'existence. »¹¹⁴

Il serait tentant de penser qu'Emile redevenu Pierre Fontanier trouva dans les vers de Racine la même sorte d'abri tutélaire, à cette différence près qu'il n'en ressortit jamais, contrairement à l'un de ses deux homologues. Car si les missions diplomatiques qui, à partir de 1792, menèrent François Noël à Londres, La Haye, Venise, ne laissèrent pas non plus de trace directe dans son oeuvre, hormis un goût affirmé pour les langues de l'Europe, Pierre-François Tissot en

¹¹² François Noël 1755-1841, Pierre Fontanier 1765-1853, Pierre-François Tissot 1768-1854.

¹¹³ Tissot, Pierre-François, *Leçons et modèles de Littérature ancienne et moderne I Les Prosateurs, depuis Villehardouin jusqu'à Chateaubriand II Les Poètes, depuis Le châtelain de Coucy jusqu'à M. de Lamartine*, Paris, L'Henry, 2 vol., 1835-1836.

¹¹⁴ Noël, François, *Traduction complète des poésies de Catulle*, Paris, Le Normant, 1807, p.xxxiv-xxxv.

revanche, depuis sa chaire de poésie latine du Collège de France, eut à coeur de rédiger, tardivement il est vrai, une *Histoire complète de la Révolution française*¹¹⁵, et d'introduire dans ses recueils de textes à l'usage des classes, avec la Satire Ménippée et les prédicateurs boute-feu, la parole violente des guerres de religion. Ce contre-exemple invite à écarter l'idée que le silence de Fontanier sur la force idéologique et politique de l'éloquence -qu'il a bien connue en 1793- est en soi la conséquence inexorable d'une expérience aussi intense ; reste l'idée toute simple et pourtant presque choquante que l'on peut être grammairien par goût, voire par fascination, et s'immerger à vie dans l'univers des figures comme jadis dans la tourmente révolutionnaire.

Non, Fontanier n'est pas « représentatif » de la rhétorique, ni de son temps, ni du nôtre ; mais son oeuvre de grammairien-sémanticien n'en est pas moins remarquable et digne d'attention. Trop longtemps il a été en France l'arbre qui cache la forêt et il était légitime de dénoncer cette illusion d'optique ; mais c'est chose faite maintenant, au moins depuis la parution, il y a sept ans, de *l'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*¹¹⁶ dirigée depuis le Collège de France, par Marc Fumaroli. Aussi pouvons-nous aujourd'hui, ayant retrouvé l'accès à la forêt, à la sylve rhétorique, vaste et profonde, revenir vers l'arbre à l'orée et l'apprécier tel qu'en lui-même.

¹¹⁵ Tissot, Pierre-François, *Histoire complète de la Révolution française*, Paris, L'Henry, 4 vol. 1833-1836.

¹¹⁶ Fumaroli, Marc, éd., *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Paris, PUF, 1999.

